

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

ACTION DE LA FRANCE EN
EUROPE ET DANS LE
MONDE



PROGRAMME 105

ACTION DE LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	5
Objectifs et indicateurs de performance	10
Présentation des crédits	24
Justification au premier euro	31

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Philippe ERRERA

Directeur général des affaires politiques et de sécurité

Responsable du programme n° 105 : Action de la France en Europe et dans le monde

En 2019, guidée par la défense de ses intérêts et par celle des valeurs de droits de l'Homme, de démocratie et de justice internationale, la France s'est à nouveau engagée dans i) le règlement des crises internationales, ii) la mise en place d'une Europe qui protège et iii) la réforme du système de gouvernance internationale.

1) Dans un contexte qui continue d'être marqué par la persistance de la menace que le terrorisme fait peser sur notre sécurité et nos intérêts, **la lutte contre le terrorisme a constitué la priorité de notre action**. Outre son engagement au Sahel avec l'opération Barkhane, la France a continué de contribuer activement aux efforts de la Coalition internationale contre Daech. Elle a également veillé à ce que la question de la lutte contre le terrorisme soit traitée dans le cadre d'une approche globale, en investissant les champs de la lutte contre l'utilisation d'internet à des fins terroristes (lancement le 15 mai 2019 à Paris par le Président de la République et la Première ministre néo-zélandaise de l'« Appel de Christchurch pour supprimer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne »), de la lutte contre le financement du terrorisme (adoption à notre initiative, le 28 mars 2019, de la résolution 2462 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui souligne aussi la nécessité que ces actions soient conformes au droit international humanitaire, participation en novembre 2019 à la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la lutte contre le financement d'Al Qaeda et de Daech « No Money for Terror » en Australie, qui a notamment permis de suivre la mise en œuvre des mesures de l'« Agenda de Paris » adopté lors de la première conférence organisée en avril 2018 à Paris, de l'action humanitaire et de la stabilisation, de la coopération sur les questions de la prévention et de la lutte contre la radicalisation et de la lutte contre les déplacements internationaux de combattants terroristes. La France a, dans ce contexte, mobilisé l'ensemble des enceintes multilatérales concernées : UE, Nations Unies et G7 en particulier. La lutte contre le terrorisme a d'ailleurs constitué une des priorités de la présidence française du G7 en 2019.

La France a activement œuvré à la recherche de solutions politiques, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique.

En Syrie, la France a continué à appuyer les efforts des Nations Unies, au Conseil de sécurité et en lien avec tous les acteurs concernés et notamment la Russie, en vue de la mise en place d'une transition politique crédible, conforme au communiqué de Genève et à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies, seule voie pour lutter durablement contre Daech, mettre fin à la guerre civile et permettre le retour volontaire des personnes réfugiées et déplacées. La France s'est pleinement mobilisée sur le plan humanitaire, en Syrie et auprès des pays du voisinage affectés par la crise des réfugiés, tout en restant attachée à la ligne européenne qui conditionne le financement de la reconstruction au lancement d'une transition politique inclusive et crédible.

En Irak, la France a poursuivi ses efforts pour accompagner ce pays dans les défis auxquels il fait face en matière de sécurité, de réconciliation nationale, de reconstruction et de mise en œuvre d'une gouvernance inclusive.

En Libye, elle a continué à appuyer les efforts des Nations Unies pour mettre fin au conflit en cours et parvenir à une solution politique, indispensable pour stabiliser le pays et lutter durablement contre le terrorisme et les trafics de migrants. Elle a œuvré à la mise en place d'une trêve à l'occasion de l'Aid Al-Adha. La France a également activement participé au succès du processus de Berlin en initiant une réunion ministérielle co-présidée avec l'Italie, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.

S'agissant du **conflit israélo-palestinien**, et dans un contexte particulièrement difficile de fragilisation de la solution des deux États, notre action en faveur du processus de paix en 2019 s'est concentrée sur la réaffirmation des paramètres internationaux, y compris au plus haut niveau, et un soutien sur le terrain à la solution des deux États

(maintien de notre contribution de 20M€ et signature d'un projet à hauteur de 21MEUR au profit de l'UNRWA, engagement de plus de 40M€ de l'AFD au profit de la Palestine dans la continuité du séminaire intergouvernemental franco-palestinien du 7 décembre 2018).

La prévention du développement d'un programme nucléaire militaire par l'Iran et, à cette fin, la préservation de l'accord sur le nucléaire iranien (JCPOA) a été un axe prioritaire de notre action, notamment à la suite du retrait des États-Unis de l'accord et de la réimposition des sanctions secondaires américaines en 2018 et 2019. La France a maintenu ses efforts en vue de la préservation pour l'Iran des bénéfices économiques liés à l'accord de Vienne. A ce titre, en coopération avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, la France a créé en 2019 le mécanisme INSTEX visant à permettre la poursuite des flux commerciaux entre l'UE et l'Iran, et contribuer au maintien de l'Iran dans l'accord nucléaire. En 2019, en lien avec ses partenaires allemands et britanniques, la France a également poursuivi ses efforts en vue d'une désescalade des tensions dans la région à la suite de plusieurs actions déstabilisatrices par l'Iran dans la région. **La France, en lien avec ses partenaires E3, a ainsi-identifié les paramètres d'un accord potentiel entre les États-Unis et l'Iran et a cherché à rapprocher les vues de ces deux États.** La France a enfin lancé avec plusieurs partenaires européens une initiative dans le domaine de la sécurité maritime dans le Golfe arabo-persique dans ses dimensions diplomatique et opérationnelle.

En Afrique, la France a poursuivi ses efforts de lutte contre le terrorisme au Sahel. Outre les opérations réussies de l'armée française, en partenariat avec ses partenaires de la région, la France a continué à soutenir la montée en puissance de la Force conjointe du G5 Sahel et, avec l'Allemagne, lancé le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel à l'occasion du Sommet du G7 à Biarritz (août). La France a poursuivi son action en matière de développement dans la région via l'Alliance Sahel. En tant que partenaire du Mali et membre permanent du Conseil de sécurité, elle contribue à promouvoir la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Au plan politique, la France a renoué son partenariat avec la RDC et soutenu la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation en RCA (signé en février 2019). Face à la dégradation de la situation sécuritaire et politique au Cameroun, la France a poursuivi une diplomatie discrète auprès des autorités camerounaises et marqué sa disposition à accompagner la mise en œuvre des conclusions du Grand dialogue national (octobre). La France s'est également positionnée en partenaire privilégié des transitions en Éthiopie et au Soudan. Enfin, la France a poursuivi la mise en œuvre des engagements pris par le Président de la République à Ouagadougou, notamment sur l'économie (lancement de l'initiative ChooseAfrica de soutien à l'entrepreneuriat africain), les biens culturels ou la diaspora (réunion de Bordeaux organisé par le Président de la République, en juillet, dans la perspective du sommet Afrique-France de 2020).

En tant que membre permanent du Conseil de Sécurité et État doté de l'arme nucléaire, **la France a un rôle important à jouer sur le dossier nord-coréen.** Elle est ainsi restée pleinement engagée dans la phase actuelle de pression accrue sur le régime nord-coréen, en déployant des moyens militaires visant à surveiller et lutter contre les transbordements illicites de pétrole menés en Mer de Chine par la Corée du Nord, en menant des démarches auprès de la communauté internationale pour l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité, et en plaidant en faveur d'une position de fermeté de l'Union européenne, notamment au moyen de sanctions autonomes. Nous avons également encouragé les efforts diplomatiques entamés par la République de Corée et les États-Unis pour parvenir à la dénucléarisation de la Corée du Nord.

S'agissant du conflit à l'Est de l'Ukraine, la France est restée pleinement mobilisée pour aboutir à une solution qui permette la stabilisation de l'Ukraine dans le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Elle a ainsi poursuivi ses efforts dans le cadre du format Normandie (France, Allemagne, Ukraine, Russie) : les nombreuses réunions au niveau des conseillers diplomatiques et des directeurs politiques ont permis d'aboutir à la tenue d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement du format Normandie le 9 décembre 2019 à Paris. Ce sommet a permis de rappeler la finalité des accords de Minsk, c'est-à-dire le rétablissement plein et entier de la souveraineté ukrainienne sur le Donbass et adopté des mesures immédiates pour stabiliser la situation en zone de conflit, dont la mise en œuvre sur le terrain a commencé à la fin de l'année 2019.

Pour chacune de ces crises, **la défense des droits de l'Homme et du droit international humanitaire a été au cœur de notre action diplomatique en 2019.** La France est restée pleinement mobilisée pour lutter contre l'impunité des crimes, notamment en Syrie, et pour protéger les défenseurs des droits. Elle a également déployé une aide humanitaire pour alléger les souffrances des populations civiles, directement ou à travers l'Union européenne ou les Nations Unies. Elle a été à l'initiative, dans le cadre de l'Alliance pour le multilatéralisme, de l'Appel à l'action sur le renforcement de la mise en œuvre du droit international humanitaire et du respect des principes humanitaires, endossé

par 43 pays. Elle a également veillé à préserver la possibilité pour les citoyens d'accéder à une information libre, plurielle et fiable, en lançant, également dans le cadre de l'Alliance pour le multilatéralisme, le Partenariat pour l'information et la démocratie. Elle s'est mobilisée pour les droits des femmes, y compris les droits et la santé sexuels et reproductifs, y compris en vue du Forum Génération Égalité qu'elle accueillera en juillet 2020.

L'année 2019 a été marquée par l'amorce d'un **réengagement stratégique vis-à-vis de la Russie**. Le Président de la République a accueilli son homologue russe au Fort de Brégançon en août 2019 et a souhaité que la reprise du Conseil de coopération sur les questions de sécurité (CCQS) entre les ministres français et russe des Affaires étrangères et des Armées, en septembre 2019, soit l'occasion de proposer à la Russie de travailler à un agenda de confiance et de sécurité, au service de la sécurité du continent européen.

En 2019 s'est également tenu un **Sommet de l'OTAN** (3-4 décembre 2019, Londres). Intervenant dans un contexte de profonde crise interne de l'organisation, cette réunion des chefs d'État ou de gouvernement a permis d'initier, sur proposition française, une discussion stratégique sur les objectifs et les missions de l'OTAN et a conduit au lancement d'un processus de réflexion sur l'avenir de l'Alliance devant aboutir d'ici la prochaine rencontre des chefs d'État et de gouvernement en 2021.

2) La mise en place d'une Europe qui protège a été au cœur de nos priorités. La France a ainsi poursuivi son soutien aux initiatives en matière de défense européenne, pour permettre des progrès dans les domaines institutionnels, financiers et capacitaires : opérationnalisation des initiatives de l'UE dans le domaine de la défense, à travers le lancement de nombreux projets dans le cadre de la Coopération structurée permanente et du programme pilote du Fonds européen de défense ; négociations en vue du lancement de la facilité européenne de paix ; création de la nouvelle DG Industrie de défense et espace au sein de la Commission ; renforcement des missions de l'UE au Sahel et en RCA ; poursuite de l'Initiative européenne d'intervention regroupant aujourd'hui treize partenaires européens les plus capables et désireux de s'engager en opération ; consolidation de nos coopérations bilatérales de défense, en particulier avec l'Allemagne (Sommet de Toulouse, le 16 octobre 2019). Par ailleurs, la France s'est fortement impliquée en vue d'une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne, tout comme dans le renouvellement des principales institutions européennes en 2019 ; les grandes priorités de l'UE (Conseil européen comme présidence de la Commission) pour la période 2019-2024 sont en cohérence avec les nôtres.

3) Enfin, en 2019, la France a continué à plaider en faveur d'une réforme ambitieuse de la gouvernance mondiale, notamment aux Nations Unies où elle appuie les réformes lancées par le Secrétaire Général des Nations Unies. De manière générale, dans le cadre de la révision de l'architecture et de la gouvernance du système des Nations Unies et des organisations internationales, la France a continué d'œuvrer pour promouvoir de nouveaux modes et normes de gestion plus soutenables, responsables et efficaces (plafonnement des dépenses de personnel et des effectifs, recentrage sur le cœur des mandats et coordination des activités entre organismes, transparence, promotion d'une culture fondée sur les résultats, renforcement des mécanismes de contrôles internes et externes).

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français
INDICATEUR 1.1	Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires
INDICATEUR 1.2	Veiller à la sécurité des Français à l'étranger
OBJECTIF 2	Promouvoir le multilatéralisme et construire l'Europe
INDICATEUR 2.1	Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix
OBJECTIF 3	Assurer un service diplomatique efficient et de qualité
INDICATEUR 3.1	Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987
INDICATEUR 3.2	Efficience de la fonction support
INDICATEUR 3.3	Efficience de la gestion immobilière
INDICATEUR 3.4	Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

INDICATEUR 3.5 Efficience de la fonction achat

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

INDICATEUR 1.1

Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Part des actions concourant à la priorité politique assignée à l'année N à la direction de la coopération de sécurité et de défense	%	Sans objet	Sans objet	73	73	73	75

Commentaires techniques

Source des données : Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)

Mode de calcul :

Part des actions concourant à la priorité politique assignée l'année « n » à la direction de la coopération de sécurité et de défense = rapport entre la valeur des actions menées dans les thématiques et zones prioritaires et le montant des crédits accordés en LFI (HT2) à la DCSD.

INDICATEUR 1.2

Veiller à la sécurité des Français à l'étranger

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
1. Pourcentage de relecture des fiches "conseils aux voyageurs" par bimestre	%	99,9	100	95	95	100	95
2. Nombre de consultations du site "Conseils aux voyageurs"	Nb	7300000	6850000	8150000	9000000	9 430 927	8150000

Commentaires techniques

Source des données : Centre de crise et de soutien (CDCS)

Mode de calcul :

Sous-indicateur 1.2.1 « Pourcentage de relecture des fiches 'Conseils aux voyageurs' par bimestre » = Nombre de fiches relues/nombre total de fiches.
Sous-indicateur 1.2.2 « Nombre de consultations de la rubrique 'Conseils aux voyageurs' » = Nombre de consultations de la rubrique sur le site France Diplomatie, à l'exclusion des consultations via l'application « Conseils aux voyageurs ».

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 1.1 « Accroître la sécurité de la France au travers de celle de nos partenaires »

Les actions de la DCSD concourant aux thématiques prioritaires retenues dans le cadre des directives gouvernementales sont mises en œuvre géographiquement tant en Afrique que dans le reste du monde. Au regard de ces thématiques et des zones géographiques concernées, l'évaluation conduite est fondée pour chacune de ces zones sur dix pays prioritaires correspondant aux efforts majeurs en termes d'actions et de financements associés.

Ainsi déterminée, la réalisation pour 2019 de l'indicateur de la politique de coopération structurelle de sécurité et de défense s'établit à 73%.

Pour 2020, la prise en compte des objectifs fixés de retour en sécurité intérieure, appuyé par le MEAE, conduit la DCSD à prévoir de renforcer les actions de coopération sécurité-défense avec les États partenaires dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, les flux migratoires illégaux et les trafics de grande ampleur, la cyber sécurité ainsi que les opérations de maintien de la paix tout en poursuivant l'effort de l'appui apporté au développement de l'influence de la langue française. Les actions prioritaires qui seront conduites pour atteindre ces objectifs amènent la DCSD à confirmer la valeur de l'indicateur cible à hauteur de 75% pour 2020.

Indicateur 1.2 « Veiller à la sécurité des français à l'étranger »

Sous-indicateur 1.2.1 « Pourcentage de relecture des fiches "Conseils aux voyageurs" par bimestre »

Réalisée par l'unité de veille du Centre de situation, la relecture régulière des fiches Conseils aux voyageurs (FCV) constitue un élément déterminant de la fiabilité des recommandations émises par le Centre de crise et de soutien. Cette relecture s'inscrit pleinement dans la « politique-qualité » mise en place par le centre de crise et de soutien pour l'élaboration des conseils aux voyageurs et attestée par une certification ISO 9001, renouvelée sans discontinuer depuis 2011. Le CDCS a mis en place un dispositif permettant une relecture systématique de toutes les FCV chaque bimestre, soit un taux de réalisation de 100 %.

Sous-indicateur 1.2.2 « Nombre de consultations de la rubrique "Conseils aux voyageurs" »

En 2019, le nombre de visites des conseils aux voyageurs a enregistré une nette hausse par rapport aux années antérieures, après un léger tassement en 2018 (avec + 30 % par rapport à 2017), dépassant encore les prévisions actualisées en cours d'année 2019.

Cette augmentation des consultations témoigne du succès des actions de promotion menées pour augmenter l'attractivité des conseils aux voyageurs : inscription en page d'accueil rénovée du site internet France diplomatie ; participation aux salons du tourisme ; campagne numérique inédite menée en commun avec le ministère de l'intérieur.

Les fiches-pays les plus consultées (Égypte, Thaïlande, Maroc, Mexique, Turquie) correspondent à des destinations touristiques non-européennes prisées sur lesquelles les Français souhaitent disposer d'informations sur les enjeux sécuritaires ou sanitaires.

Dans ce contexte et compte tenu de l'épidémie de coronavirus dans le monde au début de l'année 2020, il est possible d'anticiper un maintien, voire une hausse, de la fréquentation du site des « conseils aux voyageurs ».

AXE 1 : LE TRAITEMENT DES PRINCIPALES CRISES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

En 2019 Le MEAE a poursuivi son action en faveur du traitement des principales crises :

- En Afrique du Nord et Moyen Orient :
- Préservation de l'accord sur le nucléaire iranien (JCPOA)
- Mobilisation pour un règlement politique de la crise au Yémen
- Travail en faveur de la désescalade au lendemain des tensions dans le Golfe
- Sécurisation du travail de la coalition anti-Daech, appui à une gouvernance irakienne inclusive
- Syrie : initiative en E3 permettant l'adoption de sanctions de l'UE contre les soutiens du régime syrien, organisation d'un Small group à Paris le 24 juin

- Liban : organisation d'une réunion du groupe international de soutien au Liban à Paris le 11 décembre 2019
- Poursuite des efforts pour soutenir la résolution de la crise en Libye dans le cadre international (notamment des Nations unies et de l'Union européenne) et dans le cadre bilatéral (action auprès des parties libyennes)
- En Amériques et Caraïbes :
 - Appui à la participation des États-Unis et du Canada aux cérémonies du 75^{ème} anniversaire du Débarquement
 - Organisation des commissions mixtes destinées à soutenir nos programmes de coopération économique avec Cuba
 - Mesures immédiates de lutte contre les incendies en Amazonie, décidées au G7 de Biarritz, puis initiative de l'Alliance pour les forêts tropicales lancée lors de l'AGNU 2019.
- En Europe centrale et orientale :
 - Promotion, avec l'Allemagne, du règlement du conflit russo-ukrainien par la mise en œuvre des accords de Minsk, avec l'organisation du sommet de Paris du 9 décembre 2019 en format dit de Normandie (France, Allemagne, Ukraine, Russie).
 - Soutien à la mission de Pierre Vimont, envoyé spécial pour la mise en place d'un agenda de confiance et de sécurité avec la Russie, telle que décidée par le président de la République (discours aux ambassadeurs, 27 août 2019).
 - Organisation de la visite du président de la République à Belgrade (Serbie) les 16 et 17 juillet, poursuite de la mise en œuvre de la stratégie interministérielle française pour les Balkans occidentaux, adoptée en avril 2019, et des efforts visant à rétablir un dialogue direct entre Pristina (Kosovo) et Belgrade.
 - Encouragement, notamment avec le déplacement du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoine dans quatre des cinq pays d'Asie centrale du 15 au 20 avril 2019, de la coopération régionale par l'organisation de réunions en format « 5 + 1 » (cinq pays d'Asie centrale et France) et contributions franco-allemandes à la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'Asie centrale, adoptée en juillet 2019.
 - Organisation d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères arméniens et azerbaïdjanais le 16 janvier 2019 à Paris dans le cadre de notre co-présidence du groupe de Minsk afin de résoudre le conflit du Haut-Karabagh.
- En Afrique :
- Sahel : maintien de nos efforts multidimensionnels en faveur du processus de paix malien; poursuite de notre soutien et de la mobilisation européenne en faveur de la Force du G5 Sahel ; lancement, lors du Sommet du G7 à Biarritz, du nouveau « Partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel »; effort au profit du Burkina Faso face à la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire; maintien de la vigilance sur la crise Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad; actions de prévention à l'égard de l'extension de la menace djihadiste vers les pays côtiers ;
 - Afrique centrale : poursuite de notre appui à la stabilisation de la RCA et à la mise en œuvre de l'accord de paix du 6 février 2019; au Cameroun, soutien à une résolution politique de la crise dans les régions du NOSO, appui humanitaire et de stabilisation face à la menace de Boko Haram dans l'extrême Nord, dialogue sur la situation politique au niveau national ;
- Région des Grands Lacs : suivi des événements post-électorales en RDC et relance du partenariat bilatéral ; adoption et mise en œuvre d'une feuille de route franco-congolaise sur la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus ebola ; appui à la mise en œuvre des décisions présidentielles d'avril 2019 sur la mémoire du génocide des Tutsi (Rwanda) ;
- Contextes électoraux sensibles : suivi notamment des élections présidentielles aux Comores (mars 2019), présidentielles et générales au Mozambique (octobre 2019), municipales à Madagascar (novembre 2019), présidentielle en Guinée Bissau (décembre 2019) ; suivi des préparatifs et débats préélectorales en Guinée et au Tchad ;

- Accompagnement des évolutions en Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique : préparation et suivi de la tournée inédite du Président de la République en Éthiopie, à Djibouti et au Kenya (mars 2019); accompagnement de la transition démocratique ouverte au Soudan en 2019 ;
- Présence française dans l'Océan indien et enjeux de voisinage :
 - Organisations régionales : participation aux instances de gouvernance de la Commission de l'Océan Indien (COI), poursuite de l'association de nos territoires d'Outre-Mer ; participation renforcée aux activités de l'Association des États Riverains de l'Océan Indien (IORA) et campagne pour y adhérer comme membre de plein exercice ;
 - Vigilance sur les différends de souveraineté : création de la commission mixte franco-malgache sur les îles Eparses du canal du Mozambique (première réunion en novembre 2019) ;
 - Partenariat renouvelé avec les Comores : signature, le 22 juillet 2019, du Document cadre et du Programme de Développement France-Comores; création d'un comité franco-comorien de haut niveau pour en assurer le suivi ;
 - Partenariat renouvelé avec l'Afrique
 - Modernisation des relations institutionnelles UE-Afrique : dans le cadre des négociations sur le post-Cotonou, les instruments financiers post-2020, et la future stratégie africaine de l'UE, promotion d'un partenariat renouvelé avec le continent, fondé sur une approche alliant réciprocité, défense de nos intérêts et valeurs, action conjointe sur nos objectifs communs, et promotion de la valeur ajoutée de l'Europe par rapport à ses concurrents ;
 - Soutien à une prise en charge accrue par l'Afrique de sa propre sécurité : poursuite du soutien bilatéral et européen aux opérations africaines en cours (Sahel, Bassin du Lac Tchad, Somalie) et au renforcement des forces de sécurité africaine (missions PSDC) ; soutien au cofinancement par l'UA et l'ONU des futures opérations africaines de paix.
 - Suivi et mise en œuvre des engagements présidentiels pour l'Afrique issus du discours de Ouagadougou du 29 novembre 2017 : soutien au lancement du programme d'appui aux PME africaines *Choose Africa* (mars 2019) ; à la 2^e édition d'*Ambition Africa*, rendez-vous des PME africaines d'Afrique et de France organisé par Business France (octobre 2019) ; à la réforme de la coopération monétaire en Afrique de l'Ouest (signée avec l'UEMOA en décembre 2019 à Abidjan) ; à la participation française aux grands projets d'infrastructures (Kenya, Sénégal, Côte d'Ivoire etc.) ; à la circulation des biens culturels et aux projets de restitution ; à la valorisation du rôle des diasporas dans les relations bilatérales (programme *MeetAfrica* d'appui à l'entrepreneuriat, rencontre « parlons d'Afrique » à l'Élysée en juillet 2019 avec le président ghanéen)
 - Préparation d'une édition novatrice et ambitieuse pour le Sommet Afrique-France qui se tiendra à Bordeaux en juin 2020, autour du thème de « la ville durable »;
 - Dialogue avec les pays tiers engagés sur le continent : concertation régulière en format Union européenne et P3 ; dialogues sur l'Afrique notamment avec les Émirats arabes unis (juillet), la Russie (septembre), la Chine (octobre) et le Qatar (octobre) ;
 - Construction d'un nouveau narratif et réaction aux discours anti-français.
- En Asie :
 - Poursuite des efforts au CSNU pour le règlement de la crise nord coréenne
 - Nomination d'un représentant spécial du ministre pour l'Afghanistan
 - Diffusion de la stratégie française pour un espace indopacifique inclusif
 - Préparation du sommet France Océanie / one planet summit pour le Pacifique, finalement planifié au mois d'avril 2020.

AXE 2 : LES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET DE SÉCURITÉ

Au cours de l'année 2019, la direction ASD a porté une attention particulière aux évènements suivants :

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Elargissement et animation de *l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace*, lancé par le Président de la République en novembre 2018, devenu la plus grande initiative multi-acteurs au monde en matière de cybersécurité (plus de 1 000 soutiens, dont 77 États, 633 entreprises du secteur privé, 343 organisations de la société civile et 29 organismes publics et administrations territoriales).
- Mise en œuvre de la stratégie de réponse de la France aux crises dans la région du Proche et du Moyen-Orient. Sur le plan de la lutte contre Daech en Irak et en Syrie.
- Rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN à Londres, les 3 et 4 décembre 2019, qui a permis, grâce à l'engagement de la France, d'initier une discussion stratégique sur les objectifs et les missions de l'OTAN et un processus de réflexion sur l'avenir de l'Alliance.
- La France a accompagné en 2019 l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) dans la mise en place du nouveau mécanisme d'identification des auteurs d'attaques chimiques décidé en juin 2018 et a organisé une nouvelle réunion d'experts du Partenariat international contre l'impunité d'utilisation des armes chimiques (PICIAAC) à Paris en novembre 2019.
- Participation de la France en octobre 2019 à la Conférence de Vienne relative à la protection des populations civiles lors d'opérations en milieu urbain qui a marqué le début d'un processus diplomatique visant à l'adoption d'une déclaration politique à Berlin en mai 2020.
 - Entrée en vigueur et mise en œuvre de l'accord franco-allemand relatif au contrôle des exportations en matière de défense

En 2019, les efforts de la DCSD ont porté sur :

- Montée en puissance des trois nouvelles Écoles nationales à vocation régionales (ENVR) et réalisation des premiers stages, respectivement ENVR « Cyber » au Sénégal (Dakar), ENVR « Contre-terrorisme » en Côte d'Ivoire (Abidjan) et ENVR « Police judiciaire » à Djibouti ;
- Au Niger, lancement du service commun de lutte contre le terrorisme (SCLCT) avec notamment créations d'une unité « Drones » de la Garde nationale et d'un centre d'interception téléphonique, tous deux désormais opérationnels ;
- Développement du projet ALPC Balkans : offre de dons et de formation sur des équipements de laboratoire pour le traçage et l'identification des armes légères et de petits calibres pour 5 pays des Balkans occidentaux afin de lutter contre leur trafic, et déploiement d'un coopérant régional au sein du pôle d'expertise sur la sécurité en Europe du sud-est de notre ambassade à Belgrade pour animer la coopération régionale ;
- Montée en puissance du projet Douanes Maghreb : déploiement d'un coopérant régional douanier pour le Maghreb au sein du service de sécurité intérieure de notre ambassade à Tunis, et développement d'un projet pour compléter notre soutien au renforcement capacitaire des pays de la région en matière de contrôle des flux de personnes, de finance et de fret ;
- Montée en puissance d'un projet pluriannuel de prévention contre les feux de forêts en Amazonie par la formation initiale de sapeurs-pompiers en Bolivie et des conseils techniques lors de la lutte contre les feux de la fin d'été 2019 ;
- Développement de nos actions régionales dans l'ASEAN en vue de la formation de troupes de maintien de la Paix : stage international (17 pays) de déminage au centre d'entraînement aux OMP du Cambodge, NPMEC.

OBJECTIF 2

Promouvoir le multilatéralisme et construire l'Europe

INDICATEUR 2.1

Optimiser l'effort français en faveur du maintien de la paix

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Evolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)	%	67	23	70	60	25	20
Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs	%	6,75	5,71	6,5	5,72	6,2*	6,5

Commentaires techniques

Source des données : Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI).

*données HR insight arrêtées au 31 novembre 2019 (données disponibles au 18/02/20)

Mode de calcul :

Sous-indicateur 2.1.1 - Evolution des mandats des opérations de maintien de la paix (OMP)

= Nombre de mandats OMP clôturés ou en baisse à leur date de renouvellement / nombre de mandats OMP nouveaux ou renouvelés dans l'année. L'évolution du mandat s'apprécie au vu du nombre de personnels en uniforme (effectifs militaires et de police) dont le déploiement est autorisé par le Conseil de sécurité, et non plus au vu du budget de la mission comme présenté dans le PAP.

Sous-indicateur 2.1.2 - Effectifs totaux des fonctionnaires internationaux français et comparaison avec autres effectifs

= Comptabilisation des effectifs d'administrateurs français par rapport aux effectifs d'administrateurs d'autres États-membres (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Chine, Russie, Inde, Japon).

ANALYSE DES RÉSULTATS

AXE 1 : LES PRINCIPALES NÉGOCIATIONS DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES

En 2019, le MEAE a porté une attention particulière aux événements suivants :

- Présidence française du Conseil de sécurité (mars 2019) : adoption à l'initiative de la France de la résolution 2462(2019) sur la lutte contre le financement du terrorisme, lancement par la France et l'Allemagne de l'Alliance pour le multilatéralisme, lancement par la France et l'Allemagne de d'une campagne de mobilisation pour la préservation de l' « espace humanitaire » dénommée *Humanitarian Call for Action*.
- Opérations de maintien de la paix (OMP) : Au cours de l'année 2019, sur 12 opérations de maintien de la paix actives, 2 missions (FNUCHYP à Chypre et MINUSS au Soudan du Sud) ont vu leur mandat renouvelé avec une baisse du plafond des troupes déployables, tandis qu'une troisième (MINUJUSTH en Haïti) a été réduite puis fermée en octobre 2019. Cela représente ainsi 25% des opérations pour lesquelles le mandat a pu être révisé à la baisse (indicateur 2.1.2). Il est à noter à cet égard que l'écart entre ce résultat avec et la prévision (60%) et la prévision actualisée (70%) pour 2019 résulte d'un simple changement méthodologique : en effet, alors qu'auparavant l'évolution des OMP était appréciée au vu de l'évolution des *budgets* de chaque opération, il a été jugé plus pertinent de l'apprécier au vu de l'évolution du plafond de troupes dont le déploiement est autorisé par le Conseil de sécurité.
- Présidence française du Conseil de l'Europe (mai – novembre 2019) : organisation d'une cinquantaine d'évènements à l'initiative ou avec le parrainage de la présidence française, implication de la présidence française dans la résorption de la crise financière liée à la suspension du versement de la contribution russe, lancement du projet d'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, campagne de promotion de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Conférence de suivi de la Conférence sur le maintien de la paix en milieu francophone : prévue au 1er semestre 2019, elle a été reportée à avril 2020 ;
- Conférence de suivi de la Conférence internationale de Paris sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient .
- Pacte mondial pour l'environnement : implication active de la France en vue de l'adoption d'une déclaration politique de haut niveau lors de la 5^e session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE-5) en février 2021 et élaboration d'une feuille de route pour des négociations à long terme autour du PME (post 2021).

AXE 2 : LES PRINCIPALES REFORMES APPORTÉES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ARCHITECTURE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

En 2019, la direction NUOI a porté une attention particulière aux évènements suivants :

- Réforme du système de développement des Nations unies (SDNU) : cette réforme, applicable à l'ensemble des agences, fonds et programmes des Nations unies, produit des résultats encourageants nonobstant la persistance de certains défis, parmi lesquels la pérennité du système de financement des résidents coordonnateurs et la pleine appropriation de la réforme par l'ensemble des entités composant le SDNU.
- Suivi, mise en œuvre et parachèvement des réformes initiées par le Secrétaire général des Nations unies dans les domaines de la gestion : implication active de la France et de l'Union européenne visant à soutenir l'action du Secrétaire général, à doter les Nations unies d'outils et méthodes de gestion moderne et à renforcer l'efficacité de l'Organisation tout en exerçant une pression modératrice sur ses coûts de fonctionnement.
- Suivi, mise en œuvre et parachèvement des réformes initiées par le Secrétaire général des Nations unies dans les domaines de la prévention et de la résolution des conflits : la France a soutenu le Secrétaire général des Nations Unies dans l'opérationnalisation de l'initiative « Action pour le maintien de la paix », en s'investissant particulièrement sur la question de la performance des opérations et de la formation des personnels déployés.

AXE 3 : CONSTRUIRE L'EUROPE

En 2019, la DUE a porté une attention particulière aux évènements suivants :

-Volet interne :

- Retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne : la période de négociation sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union prévue par l'article 50 du traité sur l'Union européenne, qui arrivait initialement à échéance le 31 mars 2019, a été prolongée. L'accord établissant les modalités du retrait du Royaume-Uni de l'Union et la déclaration politique fixant le cadre des relations futures ont fait l'objet de nouvelles négociations, qui ont abouti le 17 octobre 2019. Après la finalisation du processus de ratification, l'accord de retrait est entré en vigueur le 31 janvier 2020, permettant une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union.
- Nouveau cycle institutionnel : les principales institutions européennes ont été renouvelées (élections du Parlement européen en mai, désignation de la nouvelle Commission à partir de l'été pour une entrée en fonctions au 1er décembre). Le Conseil européen des 20 et 21 juin a adopté un programme stratégique, qui fixe les grandes priorités de l'Union pour la période 2019-2024 et fait écho aux priorités françaises. Les orientations politiques de la présidente de la Commission (présentées en juillet) sont également en cohérence avec les priorités françaises.
- Prochain Cadre financier pluriannuel (CFP) : sur la base de la proposition de la Commission de mai 2018, la négociation du CFP 2021-2027 s'est poursuivie en 2019, tant sur les paramètres budgétaires transversaux que sur les actes sectoriels établissant l'ensemble des programmes de l'Union sur la même période. Au Conseil, les travaux initiés par les présidences roumaine puis finlandaise ont permis de préciser la « boîte de négociation » qui devrait constituer le support pour un accord des Chefs d'État ou de Gouvernement sur le prochain cadre. En parallèle, sur les 44 textes sectoriels négociés en codécision, douze approches communes ont été agréées entre le Parlement européen et le Conseil.

-Volet externe :

- En matière de politique commerciale : soutien à la réforme du système commercial multilatéral et de l'OMC, sur la base des orientations fixées par le Président de la République ; suivi des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et entre les États-Unis et l'UE (contentieux Airbus, taxe sur les services numériques) ; travail en vue d'un alignement de la politique commerciale de l'UE sur nos objectifs en matière de développement durable, conformément aux orientations données par le

Président de la République à l'Assemblée générale des Nations Unies (notamment faire de l'Accord de Paris une clause essentielle des accords commerciaux de l'UE, proposition reprise par la nouvelle Commission dans le Pacte Vert présenté au mois de décembre 2019) ; travail pour réorienter la politique commerciale de l'UE vers davantage de réciprocité pour assurer des conditions de concurrence équitable (adoption d'un mécanisme de filtrage des investissements, travaux en vue d'un instrument sur les marchés publics internationaux...) ; suivi des relations avec la Chine (conclusion d'un accord sur les indications géographiques à l'occasion de la participation du Président de la République à la Foire de Shanghai en novembre 2019, négociations en vue d'un accord global sur l'investissement...) ; travail en vue de la ratification et promotion d'une mise en œuvre exemplaire de l'accord économique et global avec le Canada (CETA) ; défense et promotion de nos intérêts dans les autres négociations commerciales engagées par l'UE avec les pays tiers (signature d'un accord avec le Vietnam suivi des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, vigilance sur l'accord UE-Mercosur).

- En matière de développement et coopération internationale : négociation du projet de règlement NDICI (instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale) proposé en juin 2018 par la Commission européenne et prévoyant de fusionner 10 instruments du CFP 2014-2020 y compris l'instrument européen pour le voisinage (IEV) et le Fonds européen de développement (FED). La négociation de ce règlement constitue un enjeu considérable pour l'Union et pour la France en matière de coopération internationale et d'aide au développement en vue du prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027. Tout au long des négociations, actuellement au stade des trilogues, la France a cherché à renforcer substantiellement l'ambition du texte sur plusieurs sujets, en particulier la priorité à l'Afrique et aux pays les moins avancées, la question migratoire, la lutte contre le changement climatique et la gouvernance de l'instrument.
- Dans le cadre du renforcement de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et de l'Europe de la Défense au sens large : mise en œuvre de la coopération structurée permanente (nouvelle vague de projets, suivi de l'application des engagements) et travaux sur l'association des tiers ; suivi du programme de travail et des projets des programmes pilotes du Fonds européen de défense dans le domaine de la recherche et des capacités ; négociations en vue du lancement de la facilité européenne de paix ; création de la nouvelle DG Industrie de défense et espace au sein de la Commission, effective le 1er janvier 2020 ; impact du Brexit et relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni dans le domaine de la défense ; renforcement des missions de l'UE au Sahel.
- S'agissant de la relation franco-allemande, le Traité d'Aix-la-Chapelle a été signé le 22 janvier 2019. Ce traité approfondit notre coopération bilatérale et vise un objectif de convergence entre nos deux pays. Il institue des cadres de dialogue renforcé.
- De manière transversale, une attention particulière a été portée à la densification des relations bilatérales avec tous les États membres, afin de rechercher plus systématiquement les contours de possibles alliances sur les grands dossiers européens.

OBJECTIF 3

Assurer un service diplomatique efficient et de qualité

INDICATEUR 3.1

Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,40	4,43	4,61	4,59	4,77	4,63

Commentaires techniques

Source des données : Direction des ressources humaines

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Mode de calcul :

Le taux inscrit est le taux d'emploi direct déclaré au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique). Pour le calcul de ce taux, l'effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) est constitué de l'ensemble des personnes mentionnées par les articles L5212-13 du code du travail rémunérées au 1er janvier de l'année écoulée. L'effectif total pris en compte est constitué de l'ensemble des agents rémunérés au 1er janvier de l'année écoulée. Sont exclus de l'assiette les volontaires internationaux, les vacataires, les policiers et les militaires hors-budget, et les recrutés locaux.

La déclaration au FIPHFP étant établie en N+1 sur la base des effectifs au 1^{er} janvier N, la réalisation affichée pour 2019 correspond à ce que le ministère déclarera auprès du FIPHFP en 2020, au titre de l'année 2019.

INDICATEUR 3.2**Efficiences de la fonction support**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
1. Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines	%	2,26	2,28	2,26	2,26	2,24	2,27
- Effectifs gérés	effectifs physiques	13 694	13531	13774	13 761	13 791	13266
2. Ratio d'efficience bureautique	€/poste	1 514	1512	1466	1 468	1 563	1466
- Nombre de postes bureautiques	Nombre de postes	15 229	15441	15250	15 356	15 120	15170

Commentaires techniques

Source des données : Direction des ressources humaines, Direction du numérique, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

Le sous-indicateur 1 « Ratio d'efficience de la fonction ressources humaines », développé dans le cadre d'une méthodologie interministérielle, rapporte :

- un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants un numérateur comprenant les effectifs gestionnaires consacrant la majeure partie de leur activité à la gestion d'autres agents, sans pour autant les encadrer, conformément à la définition de la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083. Les effectifs concernés ici sont donc limités à la DRH, en administration centrale, exprimés en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre de chaque année. Il n'a pas été jugé utile d'appliquer un coefficient de minoration aux effectifs gérants
- un dénominateur comprenant l'effectif total du ministère, à l'exclusion des effectifs partiellement gérés (fonctionnaires détachés ou mis à disposition et militaires hors budget), exprimé en effectifs physiques.

Le sous-indicateur 2 « Ratio d'efficience bureautique » représente le coût annuel moyen d'un poste de travail bureautique exprimé en €/poste, pour un parc donné de postes de travail. Conformément à la circulaire interministérielle 2PERF-19-3083, ce ratio rapporte :

- un numérateur comprenant les dépenses informatiques telles que définies par les axes bureautiques Chorus, les dépenses de télécommunications individuelles en administration centrale et à l'étranger, et les dépenses de personnel ressource en administration centrale et sur l'ensemble du réseau à l'étranger affecté au support bureautique (T2) ;
- un dénominateur correspondant aux effectifs physiques, suivant la règle du plus petit dénominateur commun entre les effectifs physiques et la moyenne des postes bureautiques.

INDICATEUR 3.3**Efficiences de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
1. Ratio SUN / Poste de Travail	m ² /poste de travail	14,8	14,8	14,8	14,4	14,6	14,1
2. Ratio Entretien courant / SUB	€/m ²	10,14	10,71	8,62	9,02	10,26	8,36
3. Ratio Entretien lourd / SUB	€/m ²	9,61	13,71	14,42	15,04	10,71	12,5

Commentaires techniques

Source des données : Direction des immeubles et de la logistique, Direction des ressources humaines, Direction des affaires financières

Mode de calcul :

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle conformément à la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne le ratio SUN/poste de travail, la SUN est calculée sur l'échantillon suivant :

- la part d'administration centrale de l'échantillon correspond aux sites administratifs Breil I, Breil III, Breil IV à Nantes, et au Quai d'Orsay, Convention et Invalides/Oudinot à Paris. Ce mode de comptabilisation écarte les surfaces dédiées aux archives, au dépôt, à la technique, à l'imprimerie, à l'hébergement, à l'action sociale et à la restauration ;
- la part de l'échantillon pour l'étranger est composée de sites répartis dans dix-huit pays : Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Canada, Chine, Égypte, États-Unis, Grèce, Israël, Italie, Japon, Kenya, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Ukraine.

Les postes de travail comprennent uniquement les postes de travail des programmes du ministère, à l'exclusion de tous les postes d'autres administrations et opérateurs dont le MEAE a la charge.

Pour les ratios entretien courant/SUB et entretien lourd/SUB, la SUB couvre l'ensemble des bâtiments du MEAE en France et à l'étranger (données CHORUS). Les surfaces peuvent changer à la marge d'une année à l'autre compte tenu de la fiabilisation des données dans Chorus, réalisée de façon périodique.

INDICATEUR 3.4**Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Projets SIC : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	28,3	6,2	6,2	13,1	13,1	0
Projets SIC : Taux d'écart calendaire agrégé	%	47	14,4	14,4	27,9	27,9	0
Projets immobiliers : Taux d'écart budgétaire agrégé	%	6,4	8,1	0	7,5	3,6	0
Projets immobiliers : Taux d'écart calendaire agrégé	%	22,0	26,8	9,1	32,7	0	5,4

Commentaires techniques

Sources des données : Direction du numérique, Direction des immeubles et de la logistique

Mode de calcul

L'indicateur a été développé suivant une méthodologie interministérielle définie par la circulaire 2PERF-19-3083.

En ce qui concerne les projets informatiques, les coûts et durées pris en compte sont ceux issus des études Maréva 2 lorsqu'elles existent.

La formule de calcul a été revue pour le RAP 2019 et les ratios précédents mis à jour : le calcul est désormais établi sur la base d'une moyenne pondérée, comme le préconise le guide de la performance.

En ce qui concerne les projets immobiliers, la date d'initialisation d'un projet (c'est-à-dire l'acte déclencheur du calcul des indicateurs sur l'opération, et la date à laquelle sont évalués le délai et le coût initial d'une opération) est la date de finalisation des études de programmation. Ce choix de date d'initialisation n'est pas neutre en termes de délais pour une opération immobilière dans la mesure où il peut exister, entre la finalisation de la programmation et le lancement des études de conception, des délais de validation (essentiellement budgétaires et politiques). Seuls les projets dont le montant initial est supérieur ou égal à 5 M€ sont considérés.

INDICATEUR 3.5**Effizienz de la fonction achat**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Gains relatifs aux actions d'achat	M€	1,6	11,1	4	2,9	2,1	Non déterminé

Commentaires techniques

Source des données : Mission des achats / Bureau de la politique et de l'ingénierie des achats

Mode de calcul :

Gains relatifs aux actions d'achats = montants de référence sur la durée des marchés – nouveaux montants estimés sur la durée des marchés
Gains ramenés sur une base annuelle.

La prévision actualisée 2019 a été modifiée après la remise des RAP 2020, à la demande de la Direction des achats de l'État.

ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

La hausse du taux d'emploi direct de BOE, par rapport au chiffre arrêté au 1^{er} janvier 2018, s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : un moindre nombre de départs en retraite que les années précédentes, les effets progressifs de l'effort consenti par le ministère en termes de recrutement direct (bien que les règles de calcul du FIPHFP ne permettent pas de prendre en compte les agent(e)s issu(e)s de recrutements effectués au second semestre de l'année précédant la déclaration), ainsi que les effets d'une campagne de relances individuelles menée par le pôle « égalité des chances » du bureau RH1B, afin d'inviter les agent(e)s titulaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) à effectuer les démarches de renouvellement auprès de la maison départementale des personnes handicapées dont ils ou elles dépendent. Au titre de l'année 2020, 15 postes sont proposés par la voie du recrutement spécifique de personnes en situation de handicap : 4 postes de secrétaires des affaires étrangères (déjà pourvus), 4 postes de secrétaires de chancellerie et 7 postes d'adjoints administratifs de chancellerie.

3.2 Efficience de la fonction support

3.2.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines

En 2019, le ratio gérants-gérés s'élève à 2,24%. Malgré l'application du schéma d'emploi (-160), le nombre des effectifs gérés augmente par rapport à 2018, principalement du fait du transfert de 394 agents au ministère de l'Europe et des affaires étrangères dans le cadre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger. Les effectifs de la direction des ressources humaines restant stables, l'augmentation des effectifs gérés se traduit donc par une baisse du ratio en 2019.

3.2.2 Ratio d'efficience bureautique

Le ratio 2019 s'établit à 1 563 € par poste informatique, en hausse par rapport à la prévision actualisée pour 2019 (1 468 € /poste). Cet écart à la prévision s'explique d'une part par une méthode calcul plus précise sur les dépenses du T2, d'autre part par la mise aux normes des systèmes d'exploitation (Windows 10) demandée par l'ANSI qui a nécessité l'achat de nouvelles licences et la modernisation du parc informatique.

La consommation de l'axe «services bureautiques» s'établit à 11,50M€ en AE et 11,55M€ en CP. Elle se détaille en trois activités principales : les postes de travail (7M€), les solutions d'impression (0,3M€) et les télécommunications individuelles (4,1M€). Le déploiement du nouveau marché d'impression a permis de réduire les coûts d'impressions. De plus, en 2019, le MEAE poursuit le déploiement de la visioconférence afin d'alléger le bilan carbone et le budget des déplacements. Quant aux dépenses de personnel dédié à la bureautique, elles sont en hausse à la suite de la fiabilisation de leur mesure.

3.3 Efficience de la gestion immobilière

3.3.1 Ratio SUN / Poste de Travail

La surface utile nette (SUN) totale prise en compte pour le calcul de cet indicateur est de 98 527 m² et se décompose en 41 269 m² pour l'administration centrale et 57 258 m² pour les postes à l'étranger.

La réalisation 2019 se base sur une SUN stable par rapport à la prévision actualisée. Des opérations de fiabilisation continuent à être menées à l'étranger. Les effectifs travaillant sur les différents sites de l'échantillon sont en légère hausse (1,4%) par rapport à 2018 et le ratio est en baisse par rapport à 2018 (14,6 m²/poste de travail en 2019 contre 14,8 m²/poste de travail en 2018). La cible ambitieuse de 14,1 m²/poste de travail fixée pour 2020 est également confirmée. La SUN devrait en effet diminuer à horizon 2020 grâce à des opérations de regroupement, relocalisation ou rationalisation de l'espace à l'étranger. Il faut toutefois noter que de nombreux consulats et ambassades, implantés dans des bâtiments historiques, ne permettent pas une rationalisation optimale des surfaces.

3.3.2 Ratio entretien courant / SUB

La surface utile brute (SUB) totale prise en compte pour le calcul de cet indicateur couvre l'ensemble des bâtiments du MEAE en France et à l'étranger, soit 141 962 m² pour la France et 1 503 688 m² pour l'étranger.

En 2019, les dépenses pour l'entretien courant sont restées stables par rapport à 2018, avec des disparités entre l'administration centrale (+ 3,2% de hausse des dépenses) et l'étranger (-1,8%).

3.3.3 Ratio entretien lourd / SUB

Le ratio est en forte baisse en 2019 par rapport à 2018 (-21,9%), en raison du retard de présentation de certaines factures ayant entraîné un report de charge d'un montant total de 2,66M€ (à titre d'exemple : densification de la halle DNUM sur le site de convention : 1,32M€ ; rénovation du système de sécurité incendie du Quai d'Orsay : 0,87M€).

Pour ce qui concerne la France, les principales opérations effectuées en 2019 ont concerné l'autonomisation du dispositif de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) sur le site de Convention, la climatisation des locaux techniques informatiques au Quai d'Orsay et la réhabilitation de sanitaires vétustes à Oudinet et à l'Hôtel du ministre. Fin 2019, quatorze opérations majeures portées par tranche fonctionnelle étaient recensées sur cette activité, dont : la rénovation de l'aide des gardes sur le site du QO (206K€), la rénovation de la halle DNUM à Convention (près de 2M€) et l'installation d'une base vie mutualisée au QO (60K€).

Pour l'entretien lourd à l'étranger, 379 opérations ont été réalisées en 2019, parmi lesquelles on peut citer : la remise en état de la résidence à Bagdad (400K€), la relocalisation partielle du consulat à Almaty (182K€), la réfection du système de climatisation à Conakry (375K€), la rénovation du système de chauffage du palais Farnèse à Rome (355K€), la relocalisation parasismique à Quito (1,1M€) et la relocalisation du CGF à la Nouvelle Orléans (242K€). La campagne de diagnostics amiante s'est également poursuivie en 2019.

3.4 Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement

3.4.1 Projets SIC

En 2019, le MEAE a participé à deux grands projets informatiques parmi les 50 projets sensibles de l'État identifiés par la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DINSIC). Les projets transverses, portés par plusieurs ministères, ne sont plus inclus dans le calcul de cet indicateur depuis 2018.

Les projets en cours sont SAPHIR et CROCUS.

Le projet SAPHIR (Système d'Archivage Pour l'Histoire, l'Information et la Recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique et permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du MEAE. L'écart calendaire s'explique par le nécessaire décalage des livraisons de Vitam, dont la dernière version sera livrée en mars 2020, et leur installation par le projet. L'augmentation du coût du projet résulte, quant à lui, de l'évolution du choix d'infrastructure (initialement Cloud externe, et revu pour un Cloud ministériel), mais surtout de la complexité fonctionnelle et technique de la mise en œuvre du logiciel Vitam et de la prise en compte des chaînes de versement depuis deux applications métiers pilotes.

Le projet CROCUS, successeur de « Corège », concerne le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable à l'étranger. Le chantier est interministériel: la DGFIP/DSFiPE et l'AIFE (agence pour l'informatique financière de l'État) sont associées au projet.

3.4.2 Projets immobiliers

L'unique grand projet d'investissement actuellement mené en France concerne le site du Quai d'Orsay et plus précisément la réhabilitation et l'extension de l'aile des archives.

Ce projet, financé sur le P723 et donc par les cessions réalisées par le MEAE (non sur le programme budgétaire objet du présent RAP) regroupe un ensemble d'opérations complexes :

- travaux préparatoires (curage, désamiantage, déplombage, démolitions) pour 2,3 M€.
- projet dit de l'Aile des Archives faisant l'objet d'un concours européen d'architecture (réhabilitation de l'Aile des Archives, surélévation des ailes en retour, reconversion du centre enterré, construction d'un nouveau bâtiment en cœur de site) / 72 M€. Il est à signaler que ce montant est supérieur à celui mentionné dans le PAP, du fait de l'intégration au projet d'une reconversion du centre enterré, non plus en une simple zone de stationnement mais également en restaurant administratif, pour un coût total qui s'établit donc à hauteur de 74,3 M€.

Il est à noter qu'une estimation du coût de ce projet ne pourra être fiabilisée qu'au stade de la validation de l'avant-projet détaillé (APD).

Le démarrage des travaux est programmé pour 2022. La durée du chantier est estimée à 3 ans.

Le périmètre du projet QO21 intègre de multiples opérations de construction, extension, rénovation et de modernisation sur l'ensemble des emprises et sites relevant de l'administration centrale du MEAE (Quai d'Orsay, Convention, La Courneuve, Châtillon, Nantes...). Pour ce qui concerne le site du Quai d'Orsay, il inclut notamment, outre le projet de réhabilitation et extension de l'aile des archives, la rénovation de « l'Aile des gardes et de l'accueil du public » qui consistait en la rénovation de l'aile des gardes et en la mise aux normes de sûreté de l'entrée du 1 rue Esnault-Pelterie.

A compter du RAP 2019, seules les opérations financées sur les crédits du programme 105 sont prises en compte pour le calcul de cet indicateur. En effet, les opérations financées sur le CAS 723 le sont par des produits de cession, et non par une dotation budgétaire, ce qui, compte tenu des aléas que génère ce mode de financement (d'autant plus à l'étranger) contribue à des dérives calendaires et budgétaires que le MEAE n'est pas en mesure de maîtriser.

En 2019, le seul projet dont le montant initial est supérieur ou égal à 5 M€ est le projet de rénovation des façades et des couvertures du palais Farnèse, siège de l'ambassade de France à Rome. Le montant TDC (toutes dépenses confondues) de l'opération sera de 7,67 M€ pour une prévision initiale de 7,4 M€. Le calendrier de l'opération n'a pas évolué depuis les études d'avant-projet (première phase d'études « post programmation »). Les études de programmation sont terminées depuis septembre 2018, les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées entre 2018 et 2020 et les travaux seront réalisés selon 4 tranches distinctes entre 2021 et 2026.

3.5 Efficience de la fonction achat

Le résultat obtenu pour la performance économique est conforme à la cible calculée par la MDA à partir de la programmation des achats 2019. L'écart à la prévision résulte de la difficulté particulière à établir des prévisions fiables, sur la base de la méthodologie transversale, pour les achats à l'étranger.

Il est également à noter que le changement de méthodologie introduit par la Direction des achats de l'État conduisant à faire porter aux ministères responsables d'instrument interministériels ou à l'UGAP la valorisation des économies achats, réduit de fait le champ des économies à la charge des ministères. Le Département pouvait jusqu'en 2018 prendre en compte les marchés interministériels et les conventions UGAP, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En valeur absolue, les montants des objectifs et des résultats ont été réduits en conséquence à partir de 2019 et de manière significative, le ministère utilisant largement des supports interministériels.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 236 821 66 982 196	30 862 362 16 006 366		2 783 145 6 517 967		99 882 328 89 506 529	99 982 328
02 – Action européenne	10 766 661 8 637 798	15 000 14 181		43 595 467 43 360 970		54 377 128 52 012 949	54 377 128
04 – Contributions internationales		250 315		682 841 551 672 740 068		682 841 551 672 990 383	682 841 551
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 715 117 64 195 788	3 951 832 4 466 508		32 375 813 23 637 311		104 042 762 92 299 607	105 112 762
06 – Soutien	118 261 059 119 358 662	93 440 752 95 323 168	12 570 000 6 698 238	149 601		224 271 811 221 529 670	224 433 811
07 – Réseau diplomatique	398 009 414 413 750 519	179 066 561 183 646 776	33 516 040 23 572 985	406 019	160 889	610 592 015 621 537 189	617 422 015
Total des AE prévues en LFI	660 989 072	307 336 507	46 086 040	761 595 976		1 776 007 595	1 784 169 595
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+12 073 961			+12 073 961	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+12 513 970		-19 810 949			-7 296 979	
Total des AE ouvertes	673 503 042		1 107 281 535			1 780 784 577	
Total des AE consommées	672 924 963	299 707 315	30 271 224	746 811 936	160 889	1 749 876 327	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>							
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 236 821 66 982 196	30 862 362 16 264 176		2 783 145 5 647 109		99 882 328 88 893 481	99 982 328
02 – Action européenne	10 766 661 8 637 798	15 000 5 694		43 595 467 43 365 190		54 377 128 52 008 682	54 377 128
04 – Contributions internationales		250 315		683 841 551 673 740 068		683 841 551 673 990 383	683 841 551
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 715 117 64 195 788	3 951 832 4 254 425		32 375 813 23 669 814		104 042 762 92 120 027	105 112 762
06 – Soutien	118 261 059 119 358 662	91 262 416 89 991 446	12 570 000 6 861 744	149 601		222 093 475 216 361 454	222 255 475
07 – Réseau diplomatique	398 009 414 413 750 519	178 607 830 183 830 816	33 516 040 28 538 978	382 424	160 889	610 133 284 626 663 626	616 963 284
Total des CP prévus en LFI	660 989 072	304 699 440	46 086 040	762 595 976		1 774 370 528	1 782 532 528
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+12 073 961			+12 073 961	

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+12 513 970			-23 561 855		-11 047 885	
Total des CP ouverts	673 503 042			1 101 893 562		1 775 396 604	
Total des CP consommés	672 924 963	294 596 873	35 400 722	746 954 205	160 889	1 750 037 652	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018 Consommation 2018</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	65 088 934 64 698 694	21 982 846 15 184 397		2 783 145 2 938 110		89 854 925	89 894 925 82 821 201
02 – Action européenne	10 460 729 11 301 989	15 000 10 036		41 753 746 41 615 729		52 229 475	52 229 475 52 927 754
04 – Contributions internationales		102 087		757 561 767 732 922 499		757 561 767	757 561 767 733 024 586
05 – Coopération de sécurité et de défense	66 054 403 66 809 471	3 951 832 5 017 854		32 375 813 25 267 118		102 382 048	102 417 048 97 094 443
06 – Soutien	116 888 075 117 194 124	121 249 822 128 184 418	12 570 000 7 778 221	75 122		250 707 897	251 429 897 253 231 885
07 – Réseau diplomatique	363 671 837 389 961 643	217 889 712 217 123 119	64 438 143 53 638 787	159 788	18 453	645 999 692	650 649 692 660 901 790
Total des AE prévues en LFI	622 163 978	365 089 212	77 008 143	834 474 471		1 898 735 804	1 904 182 804
Total des AE consommées	649 965 921	365 621 911	61 417 008	802 978 366	18 453		1 880 001 659

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018 Consommation 2018</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	65 088 934 64 698 694	21 982 846 15 597 839		2 783 145 2 899 988		89 854 925	89 894 925 83 196 521
02 – Action européenne	10 460 729 11 301 989	15 000 8 232		41 753 746 41 598 509		52 229 475	52 229 475 52 908 730
04 – Contributions internationales		102 087		757 561 767 733 255 499		757 561 767	757 561 767 733 357 586
05 – Coopération de sécurité et de défense	66 054 403 66 809 471	3 951 832 5 480 726		32 375 813 24 355 416		102 382 048	102 417 048 96 645 613
06 – Soutien	116 888 075 117 194 124	124 673 444 128 049 007	12 570 000 8 936 169	75 122		254 131 519	254 853 519 254 254 422
07 – Réseau diplomatique	363 671 837 389 961 643	217 430 981 216 475 775	64 438 143 53 076 996	159 788	18 453	645 540 961	650 190 961 659 692 655

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018 Consommation 2018</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
Total des CP prévus en LFI	622 163 978	368 054 103	77 008 143	834 474 471		1 901 700 695	1 907 147 695
Total des CP consommés	649 965 921	365 713 666	62 013 165	802 344 322	18 453		1 880 055 527

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Titre 2 – Dépenses de personnel	649 965 921	660 989 072	672 924 963	649 965 921	660 989 072	672 924 963
Rémunérations d'activité	495 397 235	509 286 805	513 114 512	495 397 235	509 286 805	513 114 512
Cotisations et contributions sociales	150 192 050	147 486 121	155 300 419	150 192 050	147 486 121	155 300 419
Prestations sociales et allocations diverses	4 376 636	4 216 146	4 510 032	4 376 636	4 216 146	4 510 032
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	365 621 911	307 336 507	299 707 315	365 713 666	304 699 440	294 596 873
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	365 621 911	307 336 507	299 607 315	365 713 666	304 699 440	294 496 873
Subventions pour charges de service public			100 000			100 000
Titre 5 – Dépenses d'investissement	61 417 008	46 086 040	30 271 224	62 013 165	46 086 040	35 400 722
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	58 321 913	43 586 040	27 965 276	58 922 767	43 586 040	33 220 397
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	3 095 095	2 500 000	2 305 948	3 090 398	2 500 000	2 180 325
Titre 6 – Dépenses d'intervention	802 978 366	761 595 976	746 811 936	802 344 322	762 595 976	746 954 205
Transferts aux ménages	4 709 454	761 595 976	4 513 442	4 709 622	762 595 976	4 513 442
Transferts aux entreprises	2 035 676		5 125 142	1 997 386		4 304 284
Transferts aux collectivités territoriales	8 672		78 717	341 672		1 078 717
Transferts aux autres collectivités	796 224 564		737 094 635	795 295 642		737 057 762
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	18 453		160 889	18 453		160 889
Prêts et avances	18 453		160 889	18 453		160 889
Total hors FdC et AdP		1 776 007 595			1 774 370 528	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+12 513 970			+12 513 970	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-7 736 988			-11 487 894	
Total*	1 880 001 659	1 780 784 577	1 749 876 327	1 880 055 527	1 775 396 604	1 750 037 652

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	11 136 119	8 162 000	12 073 961	11 136 119	8 162 000	12 073 961
Total	11 136 119	8 162 000	12 073 961	11 136 119	8 162 000	12 073 961

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		443 743		443 743				
03/2019		620 231		620 231				
04/2019		281 594		281 594				
05/2019		290 537		290 537				
06/2019		196 444		196 444				
07/2019		433 047		433 047				
08/2019		284 901		284 901				
09/2019		424 618		424 618				
10/2019		454 567		454 567				
11/2019		529 700		529 700				
12/2019		628 900		628 900				
01/2020		11 337		11 337				
Total		4 599 619		4 599 619				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		94 732		94 732				
03/2019		123 618		123 618				
04/2019		183 173		183 173				
05/2019		579 035		579 035				
06/2019		488 100		488 100				
07/2019		1 655 073		1 655 073				

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/2019		1 069 604		1 069 604				
09/2019		2 274 026		2 274 026				
10/2019		295 824		295 824				
11/2019		556 833		556 833				
12/2019		134 372		134 372				
01/2020		19 952		19 952				
Total		7 474 342		7 474 342				

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/10/2019	439 000		439 000					
Total	439 000		439 000					

ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/02/2019		3 362 859		3 456 595				
Total		3 362 859		3 456 595				

ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
13/02/2019		15 141 476						
Total		15 141 476						

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/03/2019		1 062 391		12 190 113				
Total		1 062 391		12 190 113				

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/04/2019		6 780 000		6 900 000				
27/05/2019		300 000		300 000				
19/08/2019		595 000		595 000				
05/11/2019						6 974 728		6 974 728
19/11/2019					45 000		45 000	
25/11/2019		99 818		99 818				
26/11/2019	579 970	35 000	579 970	35 000				
30/12/2019		116 000		116 000				
Total	579 970	7 925 818	579 970	8 045 818	45 000	6 974 728	45 000	6 974 728

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/12/2019	1 250 000		1 250 000					
Total	1 250 000		1 250 000					

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019	10 290 000		10 290 000			40 328 765		40 279 653
Total	10 290 000		10 290 000			40 328 765		40 279 653

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	12 558 970	39 566 505	12 558 970	35 766 487	45 000	47 303 493	45 000	47 254 381

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Coordination de l'action diplomatique	66 236 821 66 982 196	33 645 507 22 524 333	99 982 328 89 506 529	66 236 821 66 982 196	33 645 507 21 911 285	99 982 328 88 893 481
02 – Action européenne	10 766 661 8 637 798	43 610 467 43 375 151	54 377 128 52 012 949	10 766 661 8 637 798	43 610 467 43 370 884	54 377 128 52 008 682
04 – Contributions internationales		682 841 551 672 990 383	682 841 551 672 990 383		683 841 551 673 990 383	683 841 551 673 990 383
05 – Coopération de sécurité et de défense	67 715 117 64 195 788	36 327 645 28 103 819	105 112 762 92 299 607	67 715 117 64 195 788	36 327 645 27 924 239	105 112 762 92 120 027
06 – Soutien	118 261 059 119 358 662	106 010 752 102 171 008	224 433 811 221 529 670	118 261 059 119 358 662	103 832 416 97 002 792	222 255 475 216 361 454
07 – Réseau diplomatique	398 009 414 413 750 519	212 582 601 207 786 671	617 422 015 621 537 189	398 009 414 413 750 519	212 123 870 212 913 107	616 963 284 626 663 626
Total des crédits prévus en LFI *	660 989 072	1 115 018 523	1 776 007 595	660 989 072	1 113 381 456	1 774 370 528
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+12 513 970	-7 736 988	+4 776 982	+12 513 970	-11 487 894	+1 026 076
Total des crédits ouverts	673 503 042	1 107 281 535	1 780 784 577	673 503 042	1 101 893 562	1 775 396 604
Total des crédits consommés	672 924 963	1 076 951 364	1 749 876 327	672 924 963	1 077 112 690	1 750 037 652
Crédits ouverts - crédits consommés	+578 079	+30 330 171	+30 908 250	+578 079	+24 780 872	+25 358 952

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	660 989 072	1 115 018 523	1 776 007 595	660 989 072	1 113 381 456	1 774 370 528
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	660 989 072	1 115 018 523	1 776 007 595	660 989 072	1 113 381 456	1 774 370 528

Il n'y a pas eu d'amendements au PLF 2019 impactant les crédits HT2 et T2 du programme 105.

MODIFICATIONS DE MAQUETTE

En 2019, le programme 105 n'a pas connu de modification de maquette.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Crédits hors titre 2 :

Trois arrêtés du 15 février et du 27 février 2019 et 16 mars 2019 portant report de crédits 2018 sur la gestion 2019 ont ouvert des crédits à hauteur de 19,6 M€ en AE et 15,6M€ en CP.

Le programme a fait l'objet de décrets de transfert pour un montant net de 0,9 M€ en AE et 1 M€ en CP, qui se décomposent de la façon suivante :

-Transferts entrants pour un total de 7,9 M€ en AE et 8 M€ en CP :

- Cinq transferts en provenance du ministère des Armées (P144 «Environnement et prospective de la politique de défense»), au titre de sa contribution aux dépenses de fonctionnement (charges communes) à l'étranger (6,9 M€ en 04/19 et 0,6 M€ en 08/19), de la construction d'un nouveau laboratoire d'analyse de l'organisation pour l'interdiction des armes chimiques. (0,3 M€), du financement de l'édition 2019 du "Forum de Paris sur la paix" (0,1 M€) et de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (35.000 €);
- Un transfert en provenance des services du Premier ministre (P129 «Coordination du travail gouvernemental») correspondant au remboursement des frais de déplacement de la délégation française aux réunions du Conseil de l'Europe (0,1 M€).

- Transferts sortant pour un total de 7 M€ en AE et CP :

- Un transfert sortant vers le ministère des Armées (P178 «Préparation et emploi des forces») pour le remboursement des frais associés aux actions de formation et de soutien de cadres militaires étrangers (-7 M€);

Un virement pour un montant total de 1,25 M€ a également été réalisé du programme 151 vers le programme 105, portant au paiement des traitements des agents des 4 programmes du MEAE du mois de décembre 2019.

Les crédits annulés en loi de finances rectificative (LFR) sont de 40,3M€ en AE et CP.

Crédits ouverts au titre des dépenses de personnel (titre 2) :

Les mouvements en gestion ont totalisé un montant net de 11,26 M€ (dont 7,64 M€ HCAS et 3,80 M€ CAS Pensions) pour le programme 105.

Les transferts se sont élevés à 0,97 M€, soit :

- Un transfert entrant de 0,58 M€ en provenance du programme 212 «Soutien à la politique de la défense» pour la rémunération des personnels du ministère des armées à l'étranger ;
- Une répartition de la revalorisation CET à hauteur de 0,44 M€ ;
- Un transfert sortant de 45 000 € a été effectué pour remboursement conventionnel au profit du ministère des solidarités et de la santé.

Une loi de finances rectificative (LFR) a ouvert des crédits de personnel à hauteur de 8,79 M€ (dont 3,8 M€ de crédits CAS Pensions) pour l'ensemble du ministère. Demandée, s'agissant du HCAS, pour compenser la part non budgétée de l'effet change-prix de l'indemnité de résidence à l'étranger et de la rémunération des agents de droit local (ADL), la réalisation 2019 s'est finalement soldée par un excédent global de 0,58 M€ pour le programme 105 (7,56 M€ au niveau ministériel). L'emploi d'une LFR en fin de gestion était néanmoins indispensable au rééquilibrage des dotations inter-programmes.

Post-LFR, la fin de gestion a nécessité un ajustement entre les programmes 151 et 105, de manière à couvrir les besoins identifiés en crédits HCAS sur le programme 105, à hauteur de 0,5 M€, et en CAS à hauteur de 0,75 M€. Cet ajustement est intervenu sous la forme d'un décret de virement.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Les fonds de concours et attributions de produits (hors titre 2) rattachés au titre de la gestion 2019 s'élèvent à 12M€ (7,4M€ au titre des fonds de concours et 4,6M€ au titre des attributions de produits). Ils concernent principalement les participations de mécènes aux frais de représentation dans les postes à l'étranger, et en particulier à l'organisation de la Fête nationale (4,9M€), la valorisation du patrimoine immatériel du MEAE (2M€), la location d'immeubles diplomatiques et consulaires à l'étranger (1,6M€), la participation de la Commission européenne et de tiers étrangers ou métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France (1,2M€) et la cession de biens mobiliers reçus de tiers situés en métropole, en outre-mer et à l'étranger (0,6M€).

Ces recettes se maintiennent à bon niveau grâce à la mobilisation constante de nos ambassades et à la capacité des services du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à nouer des partenariats extérieurs (Commission européenne, gouvernements étrangers).

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	3 303 945	32 799 556	36 103 501	3 303 945	32 750 444	36 054 389
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-50 134	-50 134	0	-50 134	-50 134
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	3 303 945	32 749 422	36 053 367	3 303 945	32 700 310	36 004 255

En début de gestion, la réserve de précaution s'élevait, s'agissant des crédits hors titre 2, à 32,8 M€ en AE et 32,8 M€ en CP, et à 3,3 M€ pour les crédits de titre 2 (CAS et hors CAS).

Crédits hors titre 2

Un dégel de 50 134 € en AE et CP pour mise en oeuvre du grand plan d'investissement a eu lieu en août 2019.

La réserve de précaution résiduelle du programme 105 a été intégralement annulée dans le schéma de fin de gestion.

Crédits de titre 2

L'ensemble des crédits de titre 2 mis en réserve (2,75 M€ de crédits hors CAS Pensions et 0,55 M€ de crédits CAS Pensions) a été dégelé en fin de gestion pour assurer les opérations de paye.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018 (1)	Réalisation 2018 (2)	LFI + LFR 2019 (3)	Transferts de gestion 2019 (4)	Réalisation 2019 (5)	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))	(en ETPT)
1101 – Titulaires et CDI en administration	0	2 172	2 174	0	2 159	-15	

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018 (1)	Réalisation 2018 (2)	LFI + LFR 2019 (3)	Transferts de gestion 2019 (4)	Réalisation 2019 (5)	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
centrale						
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0	1 529	1 525	0	1 529	+4
1103 – CDD et volontaires internationaux	0	678	615	0	704	+89
1104 – Militaires	0	625	622	0	625	+3
1105 – Agents de droit local	0	2 787	3 135	0	3 097	-38
Total	0	7 791	8 071	0	8 114	+43

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2019 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en années pleines des schémas d'emplois 2018 sur 2019	dont impact du schéma d'emplois 2019 sur 2019
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	0	0	0	-13	+41	-54
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	0	+4	+3	-7	-24	+17
1103 – CDD et volontaires internationaux	0	+17	0	+9	+14	-5
1104 – Militaires	0	+6	0	-7	+6	-13
1105 – Agents de droit local	0	+356	0	-46	-7	-39
Total	0	+383	+3	-63	+30	-93

Le décompte des effectifs civils titulaires, contractuels de droit public et d'agents de droit local (catégories LOLF G1, G2, G3 et G5) est issu des applications de gestion RH du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. S'agissant des militaires (catégorie LOLF G4), les éléments sont communiqués par les deux services employeurs (direction de la coopération de sécurité et de défense, service de la sécurité diplomatique).

Le plafond d'emplois ministériel était fixé à 13 598 en 2019, contre 15 530 ETPT en loi de finances initiale (13 459 ETPT après correction technique) en 2018. Cette évolution est due :

- à la mise en œuvre du schéma d'emplois 2019 initialement fixé à -130 ETP dont l'effet sur le plafond d'emplois 2019 était estimé à -146 ETPT ;
- à l'effet extension en année pleine du schéma d'emplois 2018, valorisé à -30 ETPT ;
- aux mesures de périmètre de 2018 intégrées en loi de finances 2019 concernant 65 postes d'experts techniques (-65 ETPT) à la suite du transfert de la gestion de 58 ETP à Expertise France et de 7 ETP à l'Agence française de développement ;
- au transfert à la Fondation Sainte-Hélène de la gestion de 7 ETPT de catégorie G5 depuis le P151 ;
- au rattachement sur le P105 des effectifs chargés du soutien au sein des réseaux de l'État à l'étranger, conduisant au transfert de 17 ETPT en catégorie G3, 6 ETPT en G4 et 354 ETPT en G5 (sur le P105) ;
- au transfert des compétences de 5 trésoreries auprès des ambassades de France (TAF) vers les régies diplomatiques, le MEAE recevant en transfert 10 ETPT en 2019, répartis comme suit : 4 ETPT en catégorie G2 et 2 ETPT en G5 (sur le P105), ainsi que 3 ETPT en catégorie G3 et 1 ETPT en G5 à l'étranger (sur le P185).

Une correction technique de faible ampleur (+3) a été appliquée pour la catégorie G2 afin de corriger les imprécisions découlant de l'application de dates moyennes arrondies au dixième. Ces légères corrections permettent de rendre compte *in fine*, à l'ETPT près, de l'exécution du plafond d'emplois ministériel.

Répartition des emplois du ministère par programme.

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Réalisation 2018	Réalisation 2019	P 105	P 151	P 185	P 209
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	2852	2820	2159	468	54	140
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	2763	2748	1529	1061	76	83
1103 – CDD et volontaires internationaux	2501	2464	704	99	543	1118
1104 – Militaires	625	625	625	0	0	0
1105 – Agents de droit local	4695	4941	3097	1575	86	182
Total	13436	13598	8114	3202	759	1523

La consommation 2019 en ETPT du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, arrêtée à 13 597,98 ETPT toutes catégories LOLF et programmes confondus, se situe à 99,99% du plafond d'emplois autorisé fixé à 13 598 ETPT.

Le schéma d'emplois, initialement fixé à -130 ETP a été revu et exécuté à la hausse (-160 ETP), conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'exercice AP2022. Le ministère est confronté à l'enjeu du respect de son plafond d'emplois, la vacance sous plafond s'étant particulièrement resserrée ces dernières années pour ne constituer que 0,01 % fin 2019.

Par catégorie LOLF, l'exécution 2019 s'établit comme suit :

- catégorie G1 : la consommation se situe à 2820,3 ETPT, soit 97,3% du plafond de cette catégorie;
- catégorie G2 : la consommation se situe à 2748,46 ETPT, soit 99,4% du plafond ;
- catégorie G3 : la consommation se situe à 2464,12 ETPT, soit 107,28% du plafond ;
- catégorie G4 : la consommation se situe à 624,55 ETPT, soit 100% du plafond ;
- catégorie G5 : la consommation se situe à 4940,55 ETPT, soit 98,48% du plafond.

La consommation du **programme 105** s'établit au total à 8 113,80 ETPT pour une dotation de 8071 ETPT en projet de loi de finances (soit 100,53% du plafond).

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	654	0	7,28	609	0	7,92	-45	0
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	361	0	8,68	349	0	7,93	-12	-15
1103 – CDD et volontaires internationaux	271	0	7,11	328	0	8,31	+57	-1
1104 – Militaires	178	0	7,20	168	0	7,75	-10	-5
1105 – Agents de droit local	423	0	7,48	379	0	8,08	-44	-40
Total	1 887	0		1 833	0		-54	-61

REMARQUES SUR LES CRÉDITS DE PERSONNEL DES QUATRE PROGRAMMES DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR CATEGORIE D'EMPLOIS

En gestion 2019, toutes catégories d'emplois confondues, la mise en œuvre du schéma d'emplois a été respectée. Hors transferts, l'exécution du schéma d'emplois est en effet la suivante :

Catégories d'emplois	Schéma d'emplois 2019 en ETP	Exécution du schéma d'emplois 2019 en
----------------------	------------------------------	---------------------------------------

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

		ETP
G1 - Titulaires/CDI centrale	0	-31
G2 - Titulaires /CDI étranger	-35	-32
G3 - CDD et VI	-30	-7
G4 - Militaires	-5	-10
G5 – ADL	-60	-80
Total	-130*	-160

- Schéma d'emplois fixé dans le cadre de la préparation de la LFI, revu à la hausse (-160) du fait de l'exercice AP2022.

Les résultats présentés ci-dessous constituent le solde des mesures prises à l'étranger : le MEAE mène une gestion dynamique de son réseau afin de préserver son adaptation aux enjeux auxquels la diplomatie française est confrontée, dans le domaine politique, comme dans le domaine consulaire, celui de la sécurité, de la coopération militaire et de la coopération et l'action culturelle.

Dans le cadre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger, le MEAE est conduit à mettre en oeuvre plusieurs leviers d'action pour parvenir à l'objectif d'économie de sa masse salariale à l'étranger, fixé à -45,1 M€ d'ici fin 2022 : suppressions nettes de postes de travail ; recours à des profils moins coûteux (notamment des contrats de recrutement sur place - CRSP) ; transformation en poste de droit local ; réduction du taux de fonctions soutien ; ajustement des missions ; mutualisation de compétences à l'échelle régionale.

Catégories d'emplois	Solde des mesures à l'étranger
G2 - Titulaires /CDI étranger	-32
G3 - CDD et VI	-80
G4 - Militaires	-7
G5 – ADL	-80
Total	-199

Les écarts avec la répartition initiale du schéma d'emplois par catégorie sont dus à différents facteurs :

- **G1** : **sur-exécution** (-31 ETP) due à un nombre de **départs en retraite** supérieur aux estimations et à une baisse du vivier d'agents titulaires en administration centrale ;
- **G2** : en exécution, le bilan est de -32 ETP. **Les suppressions d'emplois réalisées dans le cadre de l'exercice AP2022 s'élèvent à -57 ETP**, toutefois, ce solde est atténué par le résultat des commissions d'examen des candidatures, qui ont conduit à retenir plus de titulaires sur des postes du réseau culturel et de coopération (passage de G3 en G2 plus important que les passages de G2 en G3) ;
- **G3** : la sous-exécution du schéma d'emplois est due aux recrutements de contractuels en administration centrale pour pallier le manque d'agents titulaires et répondre à des besoins ponctuels, notamment dans le cadre de sommets et l'organisation d'événements exceptionnels, en partie compensés par une **sur-exécution du schéma d'emplois à l'étranger (-80 ETP)** ;
- **G4** : la **sur-exécution** du schéma d'emplois est due à des **transformations de postes de G4 en G3 en centrale** et aux **vacances** de postes à l'étranger liées aux formalités de prise de fonctions ;
- **G5** : le schéma d'emplois est également **sur-exécuté**. L'effort de rationalisation a été poursuivi, notamment afin d'atteindre l'objectif de réduction du ratio de fonctions soutien assigné au ministère.

• CONSOMMATION DES ETP PAR CORPS :

La répartition par corps des effectifs titulaires du MEAE est la suivante (résultats au 31 décembre 2019 incluant les agents détachés dans les corps du MEAE) :

Programme LOLF	Cat A AMB/MP/	Cat A CAE	Cat A SAE	Cat A ASIC	Cat A autres	Cat B SCH	Cat B SESIC	Cat B autres	Cat C ADJCH	Cat C ADJTEC	Total
----------------	---------------	-----------	-----------	------------	--------------	-----------	-------------	--------------	-------------	--------------	-------

	EF										
105	204	444	603	82	69	401	160	23	1409	119	3513
151	6	72	86	0	7	346	1	0	985	11	1513
185	3	21	45	0	0	27	0	0	18	1	115
209	16	23	87	0	1	28	0	0	48	1	204
Total	229	560	820	82	77	802	161	23	2459	133	5345

AMB/Ambassadeur de France, MP/ministre plénipotentiaire, EF/emploi fonctionnel, CAE/conseiller des affaires étrangères, SAE/secrétaire des affaires étrangères, ASIC/attaché des systèmes d'information et de communication, SCH/secrétaire de chancellerie, SESIC/secrétaire des systèmes d'information et de communication, ADJCH/adjoint administratif de chancellerie, ADJTEC/adjoint technique de chancellerie.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	ETP au 31/12/2019
Administration centrale	2 174	2 159	2 138
Services à l'étranger	4 660	4 626	4 619
Autres	1 237	1 329	1 389
Total	8 071	8 114	8 145

Il n'est pas possible de répartir de façon prévisionnelle les personnels relevant de la catégorie G3 « CDD et volontaires internationaux » et ceux de la catégorie G4 « militaires » entre administration centrale et services à l'étranger. Ils sont donc inscrits par défaut dans la rubrique « autres » en LFI.

A titre indicatif, sur le périmètre ministériel, la consommation de la catégorie G3 s'élève à 1 901,5 ETPT à l'étranger et à 562,6 ETPT en administration centrale. La catégorie G4 compte 560 ETPT à l'étranger et 65 ETPT en administration centrale.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Coordination de l'action diplomatique	839	853
02 – Action européenne	105	110
05 – Coopération de sécurité et de défense	366	362
06 – Soutien	1 528	1 520
07 – Réseau diplomatique	5 233	5 269
Total	8 071	8 114
Transferts en gestion		0

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2018-2019 : 37

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

En 2019, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères comptait trente-neuf apprentis, dont trente-sept sur le programme 105. Moins d'un quart sont affectés à Nantes (7) et trente-deux à Paris. La Direction générale de l'Administration accueille le plus grand nombre d'apprentis (11), devant la direction du numérique (9). La Direction générale des Affaires politiques et de sécurité en emploi quatre, et le Centre de crise trois. Les dix autres sont répartis entre les directions des Archives et de la Communication, le cabinet du ministre, le secrétariat général et le protocole. Les fonctions qu'ils occupent sont variées : assistant communication, spécialiste des télécommunications, rédacteur, etc. Sur le programme 209 (mission APD) la direction générale de la Mondialisation en accueille deux.

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2019, le ratio gérants-gérés s'élève à 2,24%. Malgré l'application du schéma d'emploi (-160), le nombre des effectifs gérés augmente par rapport à 2018, principalement du fait du transfert de 394 agents au ministère de l'Europe et des affaires étrangères dans le cadre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger. Les effectifs de la direction des ressources humaines restant stables, l'augmentation des effectifs gérés se traduit donc par une baisse du ratio en 2019.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2018	Prévision LFI 2019	Exécution 2019
Rémunération d'activité	495 397 235	509 286 805	513 114 512
Cotisations et contributions sociales	150 192 050	147 486 121	155 300 419
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	112 874 441	110 801 178	115 429 099
– Civils (y.c. ATI)	84 770 598	85 442 363	86 440 607
– Militaires	28 103 843	25 358 815	28 988 492
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	37 317 609	36 684 943	39 871 320
Prestations sociales et allocations diverses	4 376 636	4 216 146	4 510 032
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	649 965 921	660 989 072	672 924 963
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	537 091 480	550 187 894	557 495 864
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

Le montant au titre du versement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) s'est élevé à 3,35 M€ pour l'ensemble des programmes du MEAE pour un nombre de bénéficiaires de 400. Le montant versé sur le programme 105 s'est élevé à 0,7 M€ au bénéfice de 90 allocataires.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2018 retraitée	547,31
Exécution 2018 hors CAS Pensions	537,09
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2019/ 2018	10,78

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-0,57
– GIPA	-0,01
– Indemnisation des jours de CET	-0,76
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	0,20
Impact du schéma d'emplois	-2,64
EAP schéma d'emplois 2018	-0,46
Schéma d'emplois 2019	-2,18
Mesures catégorielles	2,67
Mesures générales	0,03
Rebasage de la GIPA	0,03
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
GVT solde	2,63
GVT positif	3,37
GVT négatif	-0,73
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	2,47
Indemnisation des jours de CET	1,22
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	1,25
Autres variations des dépenses de personnel	5,04
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,13
Autres variations	4,91
Total	557,50

Le socle de l'exécution 2018 hors CAS pensions a fait l'objet des retraitements suivants :

- intégration des transferts pour un montant total de + 5,61 M€ (dont 10,78 M€ pour le programme 105) ;
- des dépenses non reconductibles constatées en 2018 ont été débasées à hauteur de - 0,79 M€ dont - 0,57 M€ sur le programme 105. Elles portent notamment sur la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) et le rachat de jours sur les comptes épargne-temps (CET).

L'impact du schéma d'emplois en masse salariale a permis de réaliser -12,76 M€ d'économies sur l'ensemble des programmes du périmètre ministériel. Ce montant tient compte des suppressions réalisées en 2019 mais également de l'extension en année pleine (EAP) des suppressions effectuées en 2018.

Sur le programme 105, l'impact du schéma d'emplois s'élève à -2,64 M€ (dont -0,46 M€ au titre de l'EAP de 2018 et -2,18 M€ pour 2019).

Les mesures catégorielles ont représenté un coût de 4,16 M€ pour le ministère et de 2,67 M€ pour le programme 105 et sont détaillées dans le tableur dédié.

Les mesures générales appliquées en 2019 se sont traduites par des dépenses à hauteur de 0,03 M€ pour le programme 105, comprenant. Le montant versé au titre de l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat prévue par le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 est de 25 563 €.

En 2019, le GVT positif (ou effet de carrière) s'est traduit par une augmentation de la masse salariale du programme 105 de 3,37 M€ (0,6% de la dépense HCAS du programme) et le GVT négatif (ou effet de noria) par une diminution de 0,73 M€ (-0,13%), soit un solde de 2,7 M€ (+0,47%).

Au niveau ministériel, les montants constatés en fin de gestion sont les suivants : +8,69 M€ (GVT positif), -3,55 M€ (GVT négatif), soit un solde de 5,14 M€ (représentant 0,5 % du montant hors CAS de la LFI).

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le rebasage de dépenses au profil atypique hors GIPA s'établit respectivement à 2,84 M€ (dont 1,59 M€ au titre du CET) pour l'ensemble des programmes du périmètre ministériel et 2,47 M€ (dont 1,22 M€ au titre du CET) pour le programme 105.

La ligne « Autres variations des dépenses de personnel » regroupe les autres facteurs explicatifs de variation de la masse salariale hors CAS et notamment :

- la variation des dépenses de la catégorie 23 (prestations sociales et allocations diverses), à hauteur de -0,33 M€ pour l'ensemble des programmes du périmètre ministériel et de +0,13 M€ au titre du programme 105 ;
- la perte au change-prix des rémunérations des personnels expatriés enregistrée entre la période de préparation du PLF 2019 en 2018 et la fin de gestion 2019, ainsi que la perte au change des rémunérations des agents de droit local, pour un montant de 5,38 M€ pour le périmètre ministériel, dont 2,97 M€ pour le programme 105 ;
- la moindre dépense découlant de la mise en œuvre de l'indemnité dégressive, qui s'est substituée à l'indemnité exceptionnelle aux termes du décret n°2015-492 du 29 avril 2015, s'élève à -0,87 M€ pour le ministère et -0,49 M€ pour le programme 105.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1101 – Titulaires et CDI en administration centrale	52 371	53 758	53 000	46 569	48 124	47 096
1102 – Titulaires et CDI dans le réseau	138 862	136 470	142 745	135 478	133 175	139 211
1103 – CDD et volontaires internationaux	68 956	104 360	78 500	62 607	95 295	72 917
1104 – Militaires	155 924	145 255	154 195	122 741	113 965	119 823
1105 – Agents de droit local	27 000	25 167	24 528	22 728	21 184	20 646

Les coûts d'entrée et de sortie ci-dessus sont calculés sur l'ensemble du périmètre ministériel.

Pour les trois catégories d'emplois, les coûts ont été consolidés sur la base de flux d'entrée et sortie en cohérence avec les données issues du nouveau SIRH ministériel SIRHius déployé à l'été 2015. La comparaison entre prévision et réalisation doit tenir compte du profil de rémunération des agents recrutés par le ministère, mais aussi de l'évolution d'une année sur l'autre de la part des recrutements par type de contrat (contractuels expatriés, contractuels en administration centrale) s'agissant des G3.

Pour les agents expatriés relevant des trois catégories d'emplois G2, G3 et G4, ces coûts intègrent les indemnités de résidence à l'étranger qui sont revues chaque trimestre, selon les évolutions monétaires de change et de prix de chaque pays, afin de maintenir constant le pouvoir d'achat des agents expatriés (en cas d'appréciation de l'euro, les indemnités sont diminuées pour neutraliser les effets d'aubaine, en cas de dépréciation, les indemnités sont augmentées pour compenser la perte de pouvoir d'achat). Par conséquent, les coûts sont susceptibles de varier d'une année sur l'autre de manière significative.

Pour la catégorie G4, les coûts d'entrée sont en augmentation et supérieurs aux coûts de sortie en raison notamment du recrutement de personnels plus avancés dans leurs carrières (profil indiciaire moyen des agents recrutés en 2019 plus élevé que celui des agents sortants).

Pour la catégorie d'emplois G5 des agents de droit local (non soumis au CAS pensions), il convient de préciser que les régimes sur lesquels reposent les charges patronales évoluent sensiblement selon les législations et organismes locaux. Les coûts d'entrée sont en augmentation en raison du recrutement d'agents de droit local sur des postes davantage qualifiés, *phénomène lié notamment à la transformation de postes de G2 en postes G5.*

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2019	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						195 582	391 164
Extension en année pleine des mesures 2018		G1 et G3	Tous corps	07-2018	6	195 582	391 164
Mesures statutaires						1 044 149	1 044 149
Mise en oeuvre protocole parcours professionnels carrières et rémunérations	3 579	G1 et G2	Tous corps	01-2019	12	1 044 149	1 044 149
Mesures indemnitaires						1 427 409	2 004 391
Révision des la cartographie des postes	24	G1 et G3	Tous corps	07-2019	6	108 000	216 000
Revalorisation des CDI et CDD des filières SIC et spécialisées	80	G1 et G3	Agents contractuels	01-2019	12	190 000	190 000
Revalorisation des CDD / CDI en administration centrale	368	G1 et G3	Agents contractuels	07-2019	6	468 982	937 964
Revalorisation des agents de droit locaux	552	G5	Agents de droits locaux	01-2019	12	660 427	660 427
Total						2 667 140	3 439 704

L'enveloppe de 4,1M€ dédiée aux mesures catégorielles pour l'ensemble des programmes a été consommée à 100% en 2019 et sa répartition est conforme aux prévisions initiales. Le détail de l'emploi de ces crédits pour le programme 105 par type de mesure est présenté ci-dessus.

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	1 331	1 304 787		1 304 787
Logement	259	554 740		554 740
Famille, vacances		236 090		236 090
Mutuelles, associations	12 859		1 665 850	1 665 850
Prévention / secours		329 678		329 678
Autres		136 444		136 444
Total		2 561 739	1 665 850	4 227 589

Les dépenses de restauration concernent la participation du ministère au coût des repas pris par ses agents dans les restaurants administratifs du ministère à Paris et à Nantes ainsi que dans les restaurants inter-administratifs ou d'entreprise pour les agents travaillant sur des sites extérieurs en région parisienne et à Nantes. Ces dépenses impliquent également le coût d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de restauration à Paris ainsi que le renouvellement de matériels de cuisine pour les restaurants du MEAE.

Les dépenses de logement concernent principalement les conventions de réservation pluriannuelles passées avec des bailleurs sociaux dans le but de maintenir le niveau du parc des logements sociaux affectés aux agents, et dans une moindre mesure, le paiement de loyers d'innoculation, et l'hébergement d'urgence. En 2019, 0,29 M€ d'AE et 0,55 M€ de CP ont ainsi été consacrés à la signature de conventions pour la réservation de 6 logements et à la livraison de 14 logements.

Les dépenses "famille" correspondent à la réservation de berceaux en crèche. 0,26 M€ d'AE et 0,26 M€ de CP ont ainsi été consacrés à la petite enfance. La consommation Chorus intègre 0,022 M€ de rétablissements de crédits liés au paiement de la prestation de service enfance et jeunesse (PSEJ) par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les dépenses de mutuelle et associations correspondent aux subventions versées en 2019 à la Mutuelle des affaires étrangères (1,2 M€), avec laquelle le ministère est lié par convention sur la période 2017-2023 en tant qu'organisme assureur de référence, et à diverses associations à caractère social à hauteur de 0,45 M€. Ces dépenses intègrent

également le coût d'une prestation ponctuelle d'analyse financière des associations subventionnées par le MEAE réalisée par un prestataire extérieur.

Les dépenses de prévention (0,19 M€) concernent la prise en charge des frais médicaux induits par les départs et retours de poste des agents (consultations, analyses médicales) mais également les moyens matériels de la médecine de prévention, dont l'activité s'est traduit par 2 494 consultations (visites de départ en poste, recrutement, titularisation, visite quinquennale ou surveillance médicale spécifique). Ces dépenses intègrent également les remboursements des frais médicaux des agents de droit local de 14 postes ne bénéficiant pas d'un système assurantiel satisfaisant et la prise en charge de secours à caractère médico-social pour 15 agents de droit local pour un montant total de 0,14 M€.

Les autres types de dépenses concernent notamment l'organisation d'événements comme l'arbre de Noël au bénéfice des enfants des agents du ministère, les consultations facturées par divers intervenants sociaux ainsi que le paiement de cotisations.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

CROCUS

L'outil de comptabilité à l'étranger «Crocus», successeur de «Corège» a reçu l'avis conforme de la DINSIC le 16 février 2017 suivant l'article 3 du décret 2014-879 du 1er août 2014 relatif au système d'information et de communication de l'État. Il vise à moderniser la gestion et la comptabilité des postes diplomatiques et consulaires en s'appuyant sur des solutions innovantes simplifiant et fiabilisant l'action des gestionnaires comptables à l'étranger. Il proposera notamment un modèle organisationnel adaptable aux multiples configurations, du plus grand poste au plus petit poste à présence diplomatique (PPD) à l'étranger, un volet programmation, une comptabilité patrimoniale ainsi qu'une comptabilité d'analyse des coûts.

Année de lancement du projet	2016
Financement	0105-06
Zone fonctionnelle principale	Finances

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,10	0,10	1,00	1,00	1,80	1,80	2,00	2,00	2,00	2,00	2,60	2,60	2,10	2,10	9,60	9,60
Titre 2	0,40	0,40	0,50	0,50	0,60	0,60	0,50	0,50	0,50	0,50	0,40	0,40	0,60	0,60	3,00	3,00
Total	0,50	0,50	1,50	1,50	2,40	2,40	2,50	2,50	2,50	2,50	3,00	3,00	2,70	2,70	12,60	12,60

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	12,60	12,60	0,00 %
Durée totale en mois	59	72	+22,03 %

La calendrier de mise en production de CROCUS prévoit que l'application soit déployée dans 50 % des postes en décembre 2020 et l'ensemble des postes en décembre 2021.

En, 2019, CROCUS "Programmation" et "Minimus" ont été déployés dans 8 postes à présence diplomatique à l'étranger et dans les directions en administration centrale.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	0,45	0,45	0,00 %
Gain annuel en M€ en titre 2	2,80	2,80	0,00 %
Gain annuel moyen en ETPT	0	0	%
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	43,50	43,50	0,00 %
Délai de retour en années	10	10	0,00 %

SAPHIR

Le projet «Saphir» (Système d'Archivage Pour l'Histoire, l'Information et la Recherche) a pour but de mettre en œuvre un système d'archivage électronique basé sur le logiciel «Vitam», lancé officiellement le 9 mars 2015 et auquel les ministères de la Culture, des Armées, des Affaires étrangères ainsi que les Services du Premier ministre se sont associés pour créer et maintenir une solution logicielle qui réponde aux problématiques d'archivage électronique pour l'État. «Saphir» permet de répondre aux besoins de conservation au format électronique et sur le long terme de la totalité de la production dématérialisée du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. On citera notamment la correspondance diplomatique, les bases de données documentaires, les données des applications consulaires (état civil, registre mondial), les supports particuliers (documents numérisés, image, texte et son) ainsi que les données de l'intranet ministériel.

Année de lancement du projet	2015
Financement	Programme 105 - Soutien
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,10	0,10	0,80	0,80	1,00	1,00	1,20	1,20	1,27	1,26	0,53	0,54	1,50	1,50	5,20	5,20
Titre 2	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,44	0,44	0,51	0,51	0,30	0,30	2,75	2,75
Total	0,60	0,60	1,30	1,30	1,50	1,50	1,70	1,70	1,71	1,70	1,04	1,05	1,80	1,80	7,95	7,95

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	5,00	7,95	+59,00 %
Durée totale en mois	45	60	+33,33 %

Suite à un retraitement des données de 2018 effectué en liaison avec la DINSIC, l'exécution 2018 a été revue (1,5M€ en AE et CP au lieu de 1,7M€ en AE et 1,8M€ en CP), de même que le coût initial (5,00M€ au lieu de 4,99M€)

Le projet s'inscrit dans le «cadre stratégique commun de modernisation des archives» de la circulaire du Premier ministre N°5815/SG du 7 octobre 2015.

Il est destiné à répondre à l'obligation légale d'archivage et permet se prémunir de pertes.

Le calendrier est lié à la livraison du projet Vitam qui est attendue en mars 2020.

L'augmentation du coût du projet résulte quant à lui de l'évolution du choix d'infrastructure (initialement Cloud externe, et revu pour un Cloud ministériel), mais surtout de la complexité fonctionnelle et technique de la mise en œuvre du logiciel Vitam et de la prise en compte des chaînes de versement depuis deux applications métiers pilotes.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 1 107 281 535	CP ouverts en 2019 * (P1) 1 101 893 562
AE engagées en 2019 (E2) 1 076 951 364	CP consommés en 2019 (P2) 1 077 112 690
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 17 935 196	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 61 554 015
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 12 394 974	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 1 015 558 675

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 134 843 995				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0				
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 134 843 995	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 61 554 015	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 73 289 980
AE engagées en 2019 (E2) 1 076 951 364	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 1 015 558 675	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 61 392 689
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 134 682 669
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 56 612 977
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 78 069 692

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant total des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) au 31 décembre 2019 s'établit à 134,68 M€.

L'essentiel des restes à payer fin 2019 porte sur l'opération de partenariat public/privé relative au bâtiment de La Courneuve (engagement de 141,7 M€ passé en 2008) qui représentent 86,19 M€ pour cette seule opération. Cet engagement est liquidé à raison de près de 5 M€ chaque année.

Les restes à payer concernent également d'autres engagements pluriannuels tels que des baux fermes de location et des contrats de maintenance à l'étranger, le règlement de contrats d'investissement relatifs à des logements sociaux, des opérations informatiques ou d'investissement immobilier, des travaux de sécurisation de postes diplomatiques et consulaires.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01

Coordination de l'action diplomatique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	66 236 821	33 745 507	99 982 328	66 982 196	22 524 333	89 506 529
Crédits de paiement	66 236 821	33 745 507	99 982 328	66 982 196	21 911 285	88 893 481

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	66 236 821	66 982 196	66 236 821	66 982 196
Rémunérations d'activité	44 090 361	51 389 411	44 090 361	51 389 411
Cotisations et contributions sociales	20 896 669	15 101 806	20 896 669	15 101 806
Prestations sociales et allocations diverses	1 249 791	490 979	1 249 791	490 979
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	30 962 362	16 006 366	30 962 362	16 264 176
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	30 962 362	15 906 366	30 962 362	16 164 176
Subventions pour charges de service public		100 000		100 000
Titre 6 : Dépenses d'intervention	2 783 145	6 517 967	2 783 145	5 647 109
Transferts aux ménages	2 783 145	616 453	2 783 145	616 453
Transferts aux entreprises		3 677 326		2 856 468
Transferts aux autres collectivités		2 224 188		2 174 188
Total	99 982 328	89 506 529	99 982 328	88 893 481

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CENTRE DE CRISE

Consommation AE : 2,54 M€

Consommation CP : 2,78 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement du centre de crise	3,64	3,64	2,41	2,63
Gestion de crises	0	0	0,13	0,15
Total	3,64	3,64	2,54	2,78

Le centre de crise et de soutien (CDCS) veille à la sécurité des Français à l'étranger notamment en éditant les fiches "Conseils aux voyageurs" dont le processus d'élaboration est certifié ISO 9001.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

En 2019, les **dépenses de fonctionnement** ont concerné principalement :

- la formation des ambassades et consulats à la gestion des crises consulaires ;

- la modernisation des moyens de communication autonomes utilisés par les ambassades et consulats en cas de crise.

A ce titre, le CDCS a réalisé 15 missions à l'étranger afin d'appuyer les ambassades et consulats dans l'amélioration des procédures de gestion de crises.

Les réseaux radios et satellitaires, destinés à maintenir en toutes circonstances les communications entre les responsables de la sécurité de la communauté française, ont été modernisés dans 20 pays.

Les **dépenses de gestion de crise** ont concerné plusieurs crises à l'étranger (par exemple, l'accident aérien d'Ethiopian Airlines du 10 mars 2019 et les attentats survenus au Sri Lanka au printemps).

ÉTAT-MAJOR

Consommation AE : 5,36 M€

Consommation CP : 5,46 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Dépenses de fonctionnement à l'hôtel du ministre	1,93	1,93	1,69	1,79
Dépenses des cabinets à l'extérieur de l'hôtel du ministre	0,03	0,03	0,03	0,03
Déplacements ministériels	4,84	4,84	3,64	3,64
Total	6,80	6,80	5,36	5,46

Les dépenses de fonctionnement de l'hôtel du ministre ont pour objet de permettre la réception des homologues du ministre et d'autorités étrangères, l'organisation de réunions, colloques, séminaires, débats, tables rondes, expositions, réceptions, déjeuners, dîners avec les partenaires et interlocuteurs français et étrangers. Elles concernent principalement l'achat de denrées alimentaires, de boissons, les prestations de traiteur, la décoration florale, les frais de sonorisation des salles, le personnel intérimaire de service en salle et cuisine, les frais de blanchisserie et divers accessoires.

La consommation des crédits 2019 en AE est en diminution par rapport à l'exercice comptable 2018 (-11,75%). Cette diminution s'explique principalement par la baisse très importante des recettes enregistrées en attributions de produits qui a contraint l'hôtel du ministre à réduire considérablement son volume d'achats de biens d'équipement en 2019.

En tout état de cause, les dépenses de l'hôtel du ministre et des trois cabinets ministériels sont en grande partie impactées par l'actualité diplomatique et/ou par des événements imprévisibles (notamment la survenance de crises).

Les dépenses des cabinets à l'extérieur de l'hôtel du ministre recouvrent des dépenses de restaurant, de frais de transport, de séminaires, pour des événements organisés à l'extérieur du ministère.

Il s'agit des frais de représentation du ministre, des deux secrétaires d'État et des conseillers des trois cabinets à l'occasion d'événements organisés sur le territoire national, à l'extérieur de l'hôtel du ministre – liquidés principalement sous la forme de remboursements de frais avancés par les agents.

Déplacements ministériels

La consommation des crédits est en baisse par rapport à 2018 (-16%). Pour l'année 2019, la gestion des crédits voyages et missions du cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a été effectuée avec les mêmes principes de rigueur que les années précédentes. Toutefois, les destinations concernées, qui sont déterminées par l'agenda international, ont fait l'objet de voyages moins onéreux à mettre en place.

Les déplacements sont réalisés à hauteur de 48% sur le marché voyageur et de 36% par recours à l'affrètement public (ETEC), 16% étant réservés aux autres dépenses.

PROTOCOLE

Consommation AE : 9,19 M€

Consommation CP : 8,35 M€

en M€	LFI 2019		Consommation 2019	
	AE	CP	AE	CP
Visites d'État, de chefs d'État ou de travail	1,20	1,20	0,62	0,62
Accueil de personnalités	0,55	0,55	0,38	0,37
Frais liés à des déplacements à l'étranger du Premier ministre	1,00	1,00	0,56	0,56
Conférences internationales	13,00	13,00	4,43	3,44
Distinctions honorifiques	0,29	0,29	0,04	0,00
Interprétation et traductions	0,80	0,80	0,73	0,75
Missions liées à des voyages officiels	0,35	0,35	0,29	0,29
Manifestations intermédiaires	0,40	0,40	-0,17	0,01
Organisation de la ministérielle Affaires étrangères – Présidence française du G7	0	0	2,31	2,31
Total	17,59	17,59	9,19	8,35

Visites d'État, de chefs d'État ou de travail

51 visites de travail, 12 visites officielles et une visite d'État ont été organisées en 2019. Les dépenses liées au 75ème anniversaire du Débarquement ont été imputées sur cette ligne pour un montant de plus de 0,07 M€.

Accueil de personnalités aux aéroports parisiens et strasbourgeois

Cette ligne couvre les frais occasionnés par l'ouverture de pavillons ou de salons d'honneur dans les aéroports de Paris et de Strasbourg pour l'accueil des personnalités étrangères invitées en France et la délivrance de badges d'accès aux participants ou invités à des manifestations officielles. Les prises en charge de l'ouverture des salons et pavillons d'honneur aux aéroports parisiens se sont maintenues à un niveau conforme aux prévisions.

Déplacements du Premier ministre à l'étranger

Une partie des frais relatifs aux visites du Premier ministre à l'étranger et aux réunions préparatoires afférentes est prise en charge sur cette activité (aménagement, hôtels, réception, location de véhicules, etc.).

Conférences internationales

En 2019, les principaux événements financés par le MEAE ont été :

- l'organisation du sommet des deux rives (Forum de la Méditerranée) à Marseille, les 23 et 24 juin 2019, précédé du Forum de Montpellier les 2 et 3 mai 2019 (1,06 M€ dont 0,07 M€ pour le Forum de Montpellier).
- dans le cadre de la présidence française du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, du 17 mai au 27 novembre 2019, des financements ont été octroyés pour l'organisation d'événements par la représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg (0,18 M€) et pour le versement de contributions volontaires au Conseil de l'Europe par la direction des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la Francophonie (NUOI) à hauteur de 0,20 M€.
- la sixième conférence de reconstitution des ressources du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui s'est tenue à Lyon les 9 et 10 octobre 2019 (0,05 M€).

La faible consommation enregistrée sur cette ligne s'explique notamment par le report des sommets France-Océanie et Afrique-France.

Distinctions honorifiques

La consommation de CP concerne un engagement de 2018 pour lequel le report de CP a été obtenu.

Le stock de médailles détenu par le service a permis une commande de médailles inférieure aux prévisions.

Frais d'interprétation et de traduction

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'interprétation constitue plus de 80% de ces dépenses. Celles-ci sont en grande partie externalisées compte tenu du nombre réduit d'interprètes employés par le MEAE.

Missions liées à des voyages officiels

La consommation des crédits au titre des missions liées aux voyages officiels concerne les dépenses afférentes aux missions préparatoires et aux déplacements des précurseurs des voyages officiels du Premier ministre, les voyages internationaux du Premier ministre ainsi que les missions liées aux conférences internationales.

Frais liés aux conférences intermédiaires

Il s'agit de frais liés à des conférences de hauts fonctionnaires organisées généralement au centre de conférences ministériel du MEAE, afin de limiter les coûts. La consommation 2019 est négative en AE (- 0,02 M€), compte tenu d'un montant de rétablissements de crédits, liés aux remboursements d'autres ministères, supérieur aux dépenses. La consommation de CP est relativement faible en raison d'un nombre réduit de réunions d'experts organisées en 2019, parmi lesquelles le Conseil franco-allemand, qui s'est tenu à Toulouse les 9 et 10 octobre 2019, la réunion de travail informelle sur les migrations du 22 juillet 2019 et la réunion d'experts du Partenariat international contre l'impunité d'utilisation des armes chimiques des 14 et 15 novembre 2019.

Organisation de la ministérielle Affaires étrangères - Présidence française du G7

Cette activité n'a pas été dotée en LFI 2019. Dans le cadre de la présidence française du G7, la réunion ministérielle Affaires étrangères s'est tenue à Dinard les 5 et 6 avril 2019.

Le montant des dépenses s'élève à 2,31 M€ et comprend notamment les aménagements (1,6 M€), la location du casino municipal de Dinard (0,09 M€), le renforcement des infrastructures de communication (0,21 M€) et les frais de déplacements des délégations (0,13 M€).

Les reliquats sur cette activité ont permis de financer la participation de la France au dispositif Instex (instrument de soutien aux transactions commerciales avec l'Iran) à hauteur de 0,25 M€.

COMMUNICATION

Consommation AE : 2,06 M€

Consommation CP : 2,13 M€

en M€	LFI 2019		Consommation 2019	
	AE	CP	AE	CP
Acquisitions d'ouvrages, documentation, abonnements	0,98	0,98	0,84	0,86
Publication promotion France à l'étranger	0,55	0,55	0,11	0,14
Autres actions de communication (AV, Internet...)	0,76	0,76	0,50	0,52
Invitations de journalistes étrangers	0,54	0,54	0,61	0,61
Total	2,83	2,83	2,06	2,13

Acquisition d'ouvrages, documentation et abonnements

Cette ligne couvre aussi bien l'achat de la presse d'information politique et générale que de la presse spécialisée technique et professionnelle, l'accès à plusieurs bases de données, la production d'un « panorama » de presse ainsi que le paiement des droits de copie liés à sa diffusion. Les destinataires sont les services d'administration centrale et les postes diplomatiques à l'étranger.

Les dépenses sont stables par rapport à l'année précédente grâce à la poursuite de la politique de rationalisation des abonnements et de la distribution de la presse.

Publications pour la promotion de la France à l'étranger

Les principaux événements financés sur cette activité au cours de l'année ont été la « Nuit des idées », la « conférence des Ambassadeurs » et les « Journées européennes du patrimoine ».

La consommation sur cette ligne a été inférieure aux prévisions en raison notamment de l'annulation, dans un contexte d'insécurité, d'événements tournés vers le grand public en marge des journées consulaires, de la journée de la diplomatie, ou du maintien à la baisse du format de la conférence des Ambassadeurs.

Autres actions de communication multimédia

Le MEAE poursuit le développement de sa communication numérique avec notamment l'animation et le pilotage de l'animation de 269 sites internet, 215 comptes Facebook et 275 comptes Twitter, pour un total de près de 7 millions d'abonnés en 2019. Le site France Diplomatie, qui propose désormais en plus du français une communication en anglais, allemand, espagnol, arabe et russe, a fait l'objet d'une remise à niveau complète.

Des tournages à Bamako, Kiev et Bruxelles ont également été réalisés afin de donner davantage de visibilité à l'action du ministère et d'illustrer l'action des postes diplomatiques à l'étranger.

Programme d'invitation de journalistes étrangers

Ce programme a permis d'inviter en France 139 journalistes étrangers autour de thématiques prioritaires telles que les questions européennes, le multilatéralisme, la lutte contre la manipulation de l'information, l'égalité entre les femmes et les hommes ou la diplomatie économique.

Cette activité inclut également les dépenses du programme « Hors les murs » qui permet au ministère de développer et d'entretenir des liens étroits avec le monde de l'enseignement, les associations et les principaux acteurs de la société civile.

DÉPENSES D'INTERVENTION

CENTRE DE CRISE

Consommation AE : 0,23 M€

Consommation CP : 0,23 M€

en M€	LFI 2019		Consommation 2019	
	AE	CP	AE	CP
Subventions	0,15	0,15	0,23	0,23

Les subventions versées en 2019 ont été destinées à des associations de victimes et d'aide aux victimes, partenaires du CDCS, à savoir : la fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (0,08 M€), France Victimes (0,05 M€) et l'association française des victimes du terrorisme (0,06 M€). Une subvention exceptionnelle a été versée à cette dernière pour contribuer à l'organisation du 8ème congrès international des victimes du terrorisme qui s'est tenu à Nice en novembre 2019.

ÉTAT-MAJOR

Consommation AE : 3,28 M€

Consommation CP : 3,12 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Subventions cabinets	1,02	1,02	1,65	1,62
Subvention du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie	0,50	0,50	0,43	0,43
Programme d'invitation des personnalités d'avenir	1,01	1,01	1,14	1,01
CNEMA	0,08	0,08	0,06	0,06
Total	2,61	2,61	3,28	3,12

Crédits d'intervention destinés au cabinet du ministre

Ces crédits d'intervention se composent des subventions du cabinet, du délégué interministériel à la Méditerranée et des aides et secours.

Les subventions sont principalement versées à des associations. Quatre grands domaines d'intervention ont caractérisé la politique de subvention du cabinet :

- les associations représentatives des Français de l'étranger (0,20 M€) ;
- la défense des droits de l'Homme (0,23 M€ en AE et 0,18 M€ en CP), dont l'engagement de 0,1 M€ au profit de l' « association de lutte contre les violences faites aux femmes - antenne Extrême Nord » en application du Prix Simone Veil de la République française 2019 remis à Aïssa Doumara Ngatansou. L'écart entre AE et CP résulte des modalités de versement du Prix Simone Veil dont le solde sera versé en 2020 ;
- les associations à caractère culturel ou humanitaire (0,20 M€) ;
- le renforcement de l'action diplomatique de la France dans le cadre de relations bilatérales ou multilatérales (0,59 M€) dont 0,43 M€ versés à l'association « Forum de Paris sur la Paix » (0,1 M€ au titre de la contribution 2018 et 0,33 M€ au titre de la contribution 2019).

Par ailleurs, 0,1 M€ ont été transférés au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre du fonctionnement de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi.

Les subventions du délégué interministériel à la Méditerranée se sont élevées à 0,26 M€ en AE et en CP et ont notamment été attribuées en lien avec le Sommet des deux rives. Ont été versés 0,02 M€ de CP pour l'organisation de séminaires « Mixité et Gouvernance » par Expertise France car le séminaire s'est tenu trop tardivement pour en permettre le versement en 2018.

Enfin, les aides et secours ont représenté en 2019, comme les années précédentes, un faible volume financier de 0,02 M€ en AE et en CP.

Subventions du centre d'analyse, de prévision et de stratégie

Les principaux instituts soutenus sont l'Institut français des relations internationales (0,17 M€), l'Institut de relations internationales et stratégiques (0,05 M€), la Fondation pour la recherche stratégique (0,04 M€).

Programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA)

Les dépenses effectuées se sont établies à 1,14 M€ en AE et 1,01 M€ en CP réparties comme suit :

- 0,61 M€ versés à Campus France (prise en charge de l'hébergement, du chauffeur, de l'interprète, des *per diem* et des déplacements sur le territoire national) et 0,06 M€ utilisés par les postes à l'étranger pour la prise en charge des billets d'avion et de cours de français ;
- 0,46 M€ en AE et 0,33 M€ en CP au titre des missions de deux experts techniques internationaux. L'écart entre AE et CP résulte des modalités de paiement de ces missions, dont le versement du solde interviendra en 2021.

Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA) : les dépenses de la CNEMA se sont élevées à 0,06 M€, dont 0,035 M€ correspondant à une contribution du ministère des Armées (transfert).

COMMUNICATION

Consommation AE : 0,02 M€

Consommation CP : 0,02 M€

Subventions aux associations de presse diplomatique

Trois subventions ont été octroyées pour un montant total de 0,02 M€ à l'Association de la presse diplomatique française (APDF) afin de soutenir l'organisation de rencontres entre journalistes et diplomates ainsi qu'à la Maison des journalistes (MDJ) pour ses actions de sensibilisation des publics jeunes et professionnels sur les problématiques relevant de la liberté d'expression, du pluralisme dans les médias, de l'éthique professionnelle ou de l'engagement citoyen à partir de témoignages de journalistes réfugiés en Europe.

Pour la première fois cette année, une subvention a été accordée à l'association UNI-Presses dont l'objectif est de promouvoir la presse française dans le monde. Cette subvention correspond à une contribution au financement d'une campagne de promotion de la presse française auprès des jeunes au Sénégal, en association avec un partenaire local.

Action 02

Action européenne

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	10 766 661	43 610 467	54 377 128	8 637 798	43 375 151	52 012 949
Crédits de paiement	10 766 661	43 610 467	54 377 128	8 637 798	43 370 884	52 008 682

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	10 766 661	8 637 798	10 766 661	8 637 798
Rémunérations d'activité	7 950 148	6 627 005	7 950 148	6 627 005
Cotisations et contributions sociales	2 705 707	1 947 478	2 705 707	1 947 478
Prestations sociales et allocations diverses	110 806	63 315	110 806	63 315
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	15 000	14 181	15 000	5 694
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	15 000	14 181	15 000	5 694
Titre 6 : Dépenses d'intervention	43 595 467	43 360 970	43 595 467	43 365 190
Transferts aux ménages	43 595 467		43 595 467	
Transferts aux entreprises		1 200 000		1 200 000
Transferts aux collectivités territoriales		78 717		78 717
Transferts aux autres collectivités		42 082 252		42 086 472
Total	54 377 128	52 012 949	54 377 128	52 008 682

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACTION EUROPÉENNE HORS CONTRIBUTION

Ces dépenses sont relatives aux actions d'information et de communication sur l'Europe du cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes. L'écart entre AE et CP résulte de l'absence de paiement de certaines subventions engagées en 2019 qui seront payées début 2020.

DÉPENSES D'INTERVENTION

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION EUROPÉENNE HORS CONTRIBUTIONConsommation AE : 0,65 M€Consommation CP : 0,66 M€**Subventions du cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes**

La majeure partie de ces subventions a été attribuée à des associations. L'écart entre AE et CP résulte du paiement de certaines subventions engagées en 2018 et, a contrario, de l'absence de paiement de certaines subventions engagées en 2019 qui seront payées début 2020.

CONTRIBUTIONS EUROPÉENNES – INTERVENTIONConsommation AE : 42,7 M€Consommation CP : 42,7 M€

Contributions aux organisations internationales à vocation européenne (M€)	LFI 2019 AE = CP	Exécution 2019 AE = CP
Conseil de l'Europe	38,41	38,29
Expertise France	1,2	1,2
OSCE (Fonds fiduciaire)	1	1
Union de l'Europe Occidentale (Pensions)	1,4	1,31
Fondation Anna Lindh	0,25	0,25
Union pour la Méditerranée	0,4	0,4
Global Community Engagement and Resilience Fund (GCERF)	0,25	0,25
Total	42,91	42,7

Les dépenses sont très largement conformes à la programmation (99%).

Action 04**Contributions internationales**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		682 841 551	682 841 551		672 990 383	672 990 383
Crédits de paiement		683 841 551	683 841 551		673 990 383	673 990 383

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		250 315		250 315

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		250 315		250 315
Titre 6 : Dépenses d'intervention	682 841 551	672 740 068	683 841 551	673 740 068
Transferts aux ménages	682 841 551		683 841 551	
Transferts aux collectivités territoriales				1 000 000
Transferts aux autres collectivités		672 740 068		672 740 068
Total	682 841 551	672 990 383	683 841 551	673 990 383

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

en M€	LFI 2019 AE=CP	Exécution 2019 AE	Exécution 2019 CP
Opérations de maintien de la paix (OMP)	326,33	317,34	317,34
Contributions internationales payables en euros	169,34	168,61	169,61
Contributions internationales payables en devises	188,17	187,04	187,04
Total	683,84	672,99	673,99

Opérations de maintien de la paix (OMP)

Le mécanisme de couverture des risques de change pour 2019 a été mis en place par le ministère avec l'Agence France Trésor à hauteur de 478 millions de dollars et de 35 millions de francs suisses, soit une couverture de 80 % de la programmation des contributions en devises. Il a permis une budgétisation de l'ensemble des contributions, relevant ou non d'obligations d'achat à terme, à des taux moyens de 1,208 dollar et 1,155 franc suisse pour un euro.

Sur les 20% de CIOMP non couverts par les OAT et payés aux taux de chancellerie, l'effet change s'est traduit par une perte de 4,8 M€ dont 95% au titre du dollar, en raison d'un taux de chancellerie moyen très défavorable de 1,116 dollar pour 1 euro par rapport au taux de budgétisation du PLF (1,18\$ pour 1€). Cette perte au change a été couverte sans qu'aucune demande de dégel ne soit formulée.

Par ailleurs, des dépenses pour 2020 relatives aux opérations de maintien de la paix ont pu être anticipées à hauteur de 10 M€. Sur ces 10 M€, 5 M€ ont permis de couvrir une dépense non anticipée en PLF 2020 au titre de la reconduction du mandat de la MINUAD. Les 5 autres M€ ont été versés dans le cadre du biennium 2019-2020 au titre des dépenses prévues pour 2020.

Opérations de maintien de la paix (M€)	LFI 2019 AE = CP	Exécution 2019 AE = CP
BANUS (ex-UNSOA) - soutien à l'AMISOM : Bureau d'appui des Nations Unies à la Somalie	27,52	24,82
FINUL : Force intérimaire des Nations Unies au Liban	23,54	13,50
FISNUA : Force intérimaire de Nations Unies à Abiyé	13,18	12,15
FNUOD : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement - Golan	3,07	3,26
MINUAD : Mission des Nations Unies au Darfour	34,90	33,98
MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	1,89	1,46
MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	2,64	2,45
MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	46,28	39,13
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	53,50	53,31
MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	55,82	72,10
MINUJUSTH : Mission des Nations Unies pour l'appui et la justice en Haïti	6,16	2,74
MONUSCO : Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo	55,13	57,25

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

UNFICYP : Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	2,70	1,19
Total	326,33	317,34

Contributions internationales payables en eurosConsommation : 168,61 M€ en AE et 169,61 M€ en CP

L'écart entre les crédits en AE et CP s'explique par la contribution de 1 M€ versée en faveur de la relocalisation du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) à Lyon. Cette contribution fait en effet l'objet d'un engagement pluriannuel initié en 2018 par le ministère.

La consommation est légèrement supérieure aux ressources. Des principaux faits de gestion, il convient de noter :

- un appel de fonds de l'OTAN en forte baisse liée à notre fermeté sur la question du barème des contributions. La France est le seul pays membre à avoir refusé de supporter une baisse de la quote-part américaine qui aurait entraîné un surcoût de l'ordre de 18M€. En outre, il faut également signaler l'effet de la fin de la contribution versée pour la construction du nouveau siège qui explique la différence d'1M€ entre la prévision et l'exécution.
- un transfert de crédit de 0,3 M€, du programme 144 vers le programme 105, en faveur de l'OIAC. Il s'agit pour la France de soutenir la création d'un nouveau laboratoire permettant de renforcer les mécanismes d'inspection de l'organisation. Deux transferts complémentaires sont attendus à hauteur de 0,1 M€ en 2021 et de 0,1 M€ en 2022.

Contributions internationales payables en euros (M€)	LFI 2019 AE = CP	Exécution 2019 AE	Exécution 2019 CP
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	15,55	15,88	15,88
AIEA - Fonds de coopération technique	4,03	4,03	4,03
CCNUCC - Convention cadre contre le changement climatique	1,38	1,36	1,36
CICR - Centre international de la Croix Rouge	7,50	7,50	7,50
CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer	1,00	0,00	1,00
CPI - Cour Pénale Internationale	13,75	12,51	12,51
CPS - Communauté du Pacifique	2,40	2,40	2,40
IMA - Institut du monde arabe	12,35	12,35	12,35
OAA - Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture	9,15	9,15	9,15
OCDE - Organisation de coop et de développement économiques	21,20	20,66	20,66
OIAC - Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	3,21	3,30	3,30
ONU - Jeunes experts associés	0,78	1,45	1,45
OSCE - Organisation pour la sécurité et la coop en Europe - Budget ordinaire	14,65	14,21	14,21
OSCE - MSOU Mission d'information spéciale en Ukraine	8,87	8,47	8,47
OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	27,93	24,96	24,96
OTICE - Commission préparatoire de l'organis. Pour le traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,47	2,47	2,47
PNUE - 740 - Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	1,95	1,95	1,95
TSL - Tribunal spécial pour le Liban	1,50	1,50	1,50
UNESCO - Organisation des NU pour l'Education, la science et la culture	13,45	12,48	12,48
Autres contributions	6,23	11,95	11,95
Total	169,34	169,61	169,61

Contributions internationales payables en devises

Consommation (AE et CP) : 187,04 M€

Le taux de consommation est de près de 100% des crédits LFI. Le mécanisme de paiement par ordres d'achats à terme (en francs suisses et en dollars américains) a été favorable par rapport aux taux de budgétisation utilisés lors de la construction du PLF 2019.

En outre, l'exécution a bénéficié d'un effet favorable dû à la baisse de la quote-part de la France dans le barème des contributions au financement du budget l'ordinaire de l'ONU adopté en décembre 2018 et valable pour la période triennale 2019-2021. Cette baisse concerne, avec effet immédiat, les contributions obligatoires de la France à l'ONU, au MTPI et, avec un décalage temporel, les contributions obligatoires aux agences onusiennes dont le barème est fondé sur celui de l'ONU (AIEA, OAA, OIM, OIT, OMM, OMS, OTICE).

Contributions internationales payables en devises (M€)	LFI 2019 AE = CP	Exécution 2019 AE = CP
AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique	1,97	1,97
MTPI - Mécanisme international résiduel TPI	4,20	3,66
OAA - Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation	11,01	11,01
OACI - Organisation de l'aviation civile internationale	2,82	2,87
OIM - Organisation internationale pour les migrations	2,29	2,46
OIT - Bureau international du travail	15,99	15,17
OMC - Organisation mondiale du commerce	6,43	6,44
OMM - Organisation météorologique mondiale	2,73	2,79
OMS - Organisation mondiale de la santé	20,67	19,78
ONU – Organisation des nations unies	103,13	103,27
ONU - Jeunes experts associés	2,84	2,34
OTICE - Commission préparatoire de l'Organisation pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2,97	2,95
PNUE - 700 - Programme des NU pour l'environnement	6,32	6,25
Autres contributions	6,47	6,09
Total	188,17	187,04

Action 05

Coopération de sécurité et de défense

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	67 715 117	37 397 645	105 112 762	64 195 788	28 103 819	92 299 607
Crédits de paiement	67 715 117	37 397 645	105 112 762	64 195 788	27 924 239	92 120 027

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	67 715 117	64 195 788	67 715 117	64 195 788
Rémunérations d'activité	49 604 662	46 185 035	49 604 662	46 185 035
Cotisations et contributions sociales	18 025 499	17 928 433	18 025 499	17 928 433
Prestations sociales et allocations diverses	84 956	82 320	84 956	82 320
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	3 951 832	4 466 508	3 951 832	4 254 425
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 951 832	4 466 508	3 951 832	4 254 425
Titre 6 : Dépenses d'intervention	33 445 813	23 637 311	33 445 813	23 669 814
Transferts aux ménages	33 445 813	3 741 553	33 445 813	3 741 553
Transferts aux entreprises		247 816		247 816
Transferts aux autres collectivités		19 647 942		19 680 445
Total	105 112 762	92 299 607	105 112 762	92 120 027

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits de fonctionnement sont principalement dédiés à la prise en charge des frais de déménagement des coopérants et de leurs familles. Toutes les dépenses de fonctionnement sont réalisées, soit depuis l'administration centrale, soit par le biais de services exécutants du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, soit depuis les postes à l'étranger qui reçoivent des crédits délégués.

Les actions logistiques, de conseil et d'expertise conduites au titre des projets de coopération structurelle représentent 1,39 M€ en AE et 1,2 M€ en CP.

Par rapport aux montants 2018, la consommation de crédits de fonctionnement est en baisse (4,47 M€ en AE en 2019 contre 5,02 M€ en 2018). Cette situation s'explique par un nombre plus faible de coopérants en mutation au cours de l'exercice et des efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement.

DEPENSES D'INTERVENTION

Un transfert de 6,97 M€ est intervenu au profit du ministère des Armées au titre du remboursement des frais de formation de stagiaires étrangers dans le cadre de la coopération structurelle.

	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Formations en sécurité-défense-développement	21,48	21,48	14,85	14,58
Ingénierie et expertise sécurité-défense-développement	3,75	3,75	2,96	2,98
Aide logistique directe aux partenaires	7,15	7,15	6,67	6,76
Total	32,38	32,38	24,48	24,32

Des ressources extrabudgétaires ont été perçues par voie de fonds de concours pour un montant total de 1,26 M€ (hors reports de l'exercice 2018). Ces versements sont l'aboutissement des différents partenariats développés dans le cadre des projets suivants :

- fonds de concours 1-3-00289 « Participation de tiers métropolitains aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montant perçu de l'organisation internationale de la

francophonie (OIF) à hauteur de 0,04 M€, au titre d'actions menées dans le domaine de la formation de formateurs pour l'encadrement des opérations de maintien de la paix (OMP).

- fonds de concours 1-1-00241 « Participation de la Commission européenne aux dépenses de coopération militaire et de sécurité exposées par la France », montant perçu de l'Union Européenne à hauteur de 1,22 M€ au titre du renforcement des capacités pour la sécurité au service du développement (CBSD).

Les crédits d'intervention sont dédiés à des projets participant au renforcement de l'État de droit et de la sécurité intérieure, à l'appui au commandement et au renforcement des capacités des États partenaires. En 2019, les priorités ont été maintenues vers les zones sensibles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (bande sahélo-saharienne, Afrique du nord et Moyen-Orient), élargies au contrôle des flux migratoires irréguliers et des trafics associés sur l'axe Méditerranée-Afrique. Elles relèvent de trois catégories d'action :

- Les activités de formations bénéficient aux cadres des pays partenaires dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Elles sont assurées en France ou à l'étranger parmi le réseau des 17 écoles nationales à vocation régionales (ENVR) ou internationales (EIVR). Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 14,85 M€ en 2019, soit une augmentation de 8% par rapport à 2018.
- Les missions d'expertise et de conseil consistent à envoyer des experts à l'étranger pour des missions d'évaluation des dispositifs de sécurité intérieure et de défense, de conseil de haut niveau, d'instruction des unités d'intervention et des formateurs des États partenaires. Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 2,96 M€ en 2019 en recul de 7% par rapport à 2018.
- L'aide logistique directe vise à acquérir puis à transférer aux partenaires des équipements permettant de renforcer les capacités de ces derniers dans des domaines présentant également un intérêt pour la sécurité de la France et de ses ressortissants. Ces matériels ont concerné le secteur de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Les montants engagés dans ce domaine ont atteint 6,67 M€ en recul de 32% par rapport à 2018. Ce recul est la conséquence d'un rééquilibrage après l'important effort consenti en 2018 au profit des États du G5 Sahel (hausse de 33% entre 2017 et 2018).

Action 06

Soutien

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	118 261 059	106 172 752	224 433 811	119 358 662	102 171 008	221 529 670
Crédits de paiement	118 261 059	103 994 416	222 255 475	119 358 662	97 002 792	216 361 454

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	118 261 059	119 358 662	118 261 059	119 358 662
Rémunérations d'activité	77 669 975	91 573 159	77 669 975	91 573 159
Cotisations et contributions sociales	38 340 238	26 910 604	38 340 238	26 910 604
Prestations sociales et allocations diverses	2 250 846	874 899	2 250 846	874 899

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	93 602 752	95 323 168	91 424 416	89 991 446
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	93 602 752	95 323 168	91 424 416	89 991 446
Titre 5 : Dépenses d'investissement	12 570 000	6 698 238	12 570 000	6 861 744
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	10 070 000	4 392 290	10 070 000	4 681 419
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 500 000	2 305 948	2 500 000	2 180 325
Titre 6 : Dépenses d'intervention		149 601		149 601
Transferts aux ménages		149 601		149 601
Total	224 433 811	221 529 670	222 255 475	216 361 454

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**Consommation AE : 15,05 M€Consommation CP : 14,94 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Frais de mission des services	5,29	5,29	4,15	4,15
Frais représentation services	0,41	0,41	0,34	0,34
Archives	0,95	0,95	1,00	0,78
Frais de justice	0,90	0,90	0,75	0,75
Valise diplomatique	6,13	6,13	6,24	5,77
Fonctionnement services à Paris	1,80	1,80	1,13	1,70
Fonctionnement des services nantais	0,78	0,78	0,56	0,59
Fonctionnement CCM	0,71	0,71	0,46	0,44
Achats en France et dépenses exceptionnelles	0,51	0,51	0,42	0,42
Total	17,48	17,48	15,05	14,94

Frais de missions des services

La prestation transport réalisée par l'agence de voyage avec laquelle le MEAE est lié dans le cadre d'un marché public s'élève à 2,90 M€. Les indemnités de mission et frais divers s'élèvent pour leur part à 1,17 M€ et le coût des autres prestations (péages, transports collectifs, autres transports, taxis, etc.) à 0,09 M€.

Frais de représentation des services

Cette ligne couvre les dépenses de frais de représentation des services d'administration centrale (directions politiques, direction générale de l'administration, direction de la coopération de sécurité et de défense, etc.).

Archives

En 2019, dans le cadre de la politique de publication décidée par le ministre, les Archives ont financé l'édition d'ouvrages en partenariat avec des éditeurs (0,07 M€). Des dépenses liées à des prestations de détection d'amiante ainsi que des prestations programmées dans le cadre du marché de maîtrise du risque amiante ont également été financées.

Frais de justice

Les dépenses se répartissent entre les indemnités liées aux refus de visas (0,92 M€), la protection fonctionnelle (0,02 M€) et diverses indemnités (frais de procédure, honoraires d'avocats, contentieux automobiles et versement de rentes pour 0,09 M€).

Valise diplomatique

La consommation concernant les marchés "stockistes" (0,98 M€), "fret pondéreux" (0,88 M€), "fret valise" (3,66 M€) et "tri confection" (1,88 M€) reste à un niveau global constant.

Une commande de scellés diplomatiques a été engagée en 2019 à hauteur de 0,52 M€ et sera livrée et payée en 2020 et 2021.

Il est à noter que le montant des rétablissements de crédits (2,66 M€) sur prestations réalisées au profit de tiers est en progression par rapport à 2018 (+0,5 M€).

Fonctionnement des services à Paris

En 2019, le principal poste de dépenses a concerné la convention UGAP pour l'accueil téléphonique ministériel commun aux sites parisiens et nantais (0,70 M€).

L'achat de carburant et les frais de péages (0,22 M€ en AE), les marchés d'entretien et d'assurances (0,14 M€ en AE) et la location de places de parking à proximité du Quai d'Orsay (0,10 M€ en AE) pour le parc des véhicules parisiens, ont été financés sur cette activité.

Les autres postes de dépenses ont concerné l'approvisionnement courant des services en mobilier, les fournitures de bureau, le papier (photocopies et reprographie), les travaux d'édition, les boîtes d'archives, les commandes de titres de séjours, de médailles, de tampons officiels, l'habillement professionnel réglementaire, les fontaines à eau et le pavage.

Fonctionnement des services nantais

La consommation annuelle est restée en deçà de la dotation initiale sur cette activité qui porte essentiellement sur les prestations de nettoyage (0,45 M€) des 4 sites nantais, l'achat de matériel, de fournitures, de mobilier et de prestations diverses.

L'activité a bénéficié d'un remboursement (0,10 M€) du Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais.

Fonctionnement du centre de conférences ministériel

En 2019, le CCM (sites de Convention et de la Courneuve) a hébergé 261 réunions occupant 832 salles pour un total de 31 195 personnes accueillies. Des opérations de maintenance, réparations et réfections diverses ont dû être reportées à 2020, en raison de contraintes calendaires liées notamment à l'organisation du G7, ce qui se traduit par une sous-consommation d'un montant de 0,24 M€.

Les commandes du centre de conférences ministériel (CCM) ont concerné pour l'essentiel les prestations suivantes : multi-services (aménagement des salles, prestations exceptionnelles de ménage et de maintenance : 0,22 M€ en AE) ; réceptions (personnel intérimaire et restauration : 0,05 M€ en AE); aménagements d'espaces événementiels, blanchisserie, fleurs, fournitures (0,09 M€ en AE). Cette ligne a aussi été le support des dépenses mises en œuvre pour l'organisation de la conférence annuelle des ambassadeurs et des ambassadrices (0,15 M€).

RESSOURCES HUMAINES

Consommation en AE : 9.53M€

Consommation en CP : 9.47M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Formation	2,62	2,62	3,08	3,04
Action sociale	5,02	5,02	4,09	4,23

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Divers	0,96	0,96	1,68	1,53
Accompagnement VI et contractuels	0,87	0,87	0,68	0,67
Total	9,47	9,47	9,53	9,47

Formation

Les dépenses se décomposent de la manière suivante :

- Sessions de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC), séminaires d'intégration, préparations aux concours : 0,36 M€ en AE et 0,35 M€ en CP (dont 0,23 M€ en AE et CP pour les formations de sécurité).
- Stages de perfectionnement professionnel : 0,61 M€ en AE et 0,65 M€ en CP.
- Stages de formation à la prise de poste (dont formations de l'Institut de formation aux affaires administratives et consulaires) : 0,34 M€ en AE et 0,33 M€ en CP.
- Formations techniques des directions support de l'administration centrale : 0,23 M€ en AE et 0,07 M€ en CP.
- Organisation et logistique des concours et examens professionnels : 0,30 M€ AE et 0,42 M€ en CP.
- Dépenses diverses de logistique, programmes particuliers, et délégations de crédits dans les postes pour financer les frais de mission des agents titulaires et recrutés localement venant suivre une formation en France : 1,08 M€ en AE et 1,06 M€ en CP.
- Gratifications des stagiaires : 0,16 M€ en AE et en CP.

L'exécution supérieure à l'enveloppe accordée en LFI s'explique par divers transferts de crédits et redéploiements en cours de gestion, ainsi qu'une attribution de produits d'un montant de 0,29 M€ provenant des frais d'inscription des auditeurs du CHEID (Collège des hautes études de l'Institut diplomatique), couvrant la totalité des dépenses afférentes.

Action sociale

Ces dépenses sont justifiées dans la partie « action sociale » - hors titre 2.

La différence entre AE et CP s'explique par le fait que l'administration engage la totalité des AE à la signature d'une convention, et liquide, conformément aux conventions signées avec les bailleurs sociaux, la moitié des CP de la réservation à la signature et le solde à l'entrée dans les lieux du locataire.

Divers dont mise à disposition et frais de justice

1,47 M€ en AE et 1,37 M€ en CP ont notamment financé des indemnités liées à des contentieux à la suite des décisions de justice correspondantes, des contributions au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et au titre des nominations équilibrées ainsi que le lancement d'un baromètre social.

Des aménagements de poste de travail (mobilier ergonomique, logiciels adaptés...), des frais d'interprétariat en langue des signes française et des formations spécifiques ont été financés à hauteur de 0,21 M€ en AE et 0,16 M€ en CP.

L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique par la régularisation du versement de contributions dues au titre des nominations équilibrées dans la fonction publique qui a pu être assuré par redéploiement de crédits au sein du programme.

Accompagnement des volontaires internationaux, contractuels et experts

0,64 M€ en AE et en CP ont financé le marché d'assurance mis en place pour la protection sociale des volontaires internationaux. Le reliquat a financé le paiement de la taxe réglementaire au profit de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) suite au recrutement d'un agent de nationalité étrangère non européenne, ainsi que 23 projets de formation en faveur d'agents contractuels en fin de mission. Cette politique d'accompagnement s'inscrit dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), du compte engagement citoyen (CEC) et de la politique d'accompagnement des agents contractuels du MEAE.

IMMOBILIER EN FRANCE

Consommation en AE : 19,27 M€

Consommation en CP : 17,98 M€

	AE	CP	AE	CP
Entretien et maintenance courants à Paris	5,15	5,15	8,47	5,44
Entretien et maintenance courants à Nantes	0,46	0,46	0,79	0,69
Energie et fluides à Paris	7,67	2,43	5,00	2,71
Energie et fluides à Nantes	3,09	0,81	1,74	0,62
Décoration et patrimoine	0,90	0,90	2,00	1,88
Location et charges à Paris	3,18	3,55	1,28	1,64
Location et charges à Nantes	0	0	0	0
Loyer la Courneuve	0	4,98	0	4,99
Total	20,45	18,27	19,27	17,98

Entretien et maintenance à Paris

Les crédits dédiés à l'entretien et la maintenance des bâtiments parisiens sont consommés principalement par un marché public pluriannuel « maintenance multiservices » qui comprend une part forfaitaire de 2,9 M€ en 2019 (en AE=CP) couvrant les dépenses récurrentes suivantes : déménagement courant, entretien des espaces verts, hygiène et propreté des locaux, évacuation des déchets et pilotage de l'ensemble de ces prestations.

Les autres dépenses sur cette activité visent des travaux de maintenance courante : pour le site du Quai d'Orsay des travaux de peinture, revêtement de sol, pose de stores anti-chaaleur, remise en état de fenêtres ou encore la mise en place de portes automatiques pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et pour le site de Convention, le remplacement de régulateurs de climatisation, le passage à l'éclairage LED (économie d'énergie) dans de nombreux bureaux et dans le parking en sous-sol, l'implantation d'une signalétique plus adaptée dans le bâtiment.

Sur cette activité, la sur-consommation en AE s'explique par l'engagement fin 2019 des forfaits du marché « maintenance multiservices » pour une grande partie de l'année 2020 afin d'assurer la continuité du service.

Entretien et maintenance à Nantes

Les principaux postes de dépenses ont concerné l'entretien et la maintenance des bâtiments dans le cadre du marché AXIMA (0,31 M€), ainsi que l'entretien des ascenseurs, des équipements techniques et des espaces verts.

L'activité a bénéficié d'un remboursement (0,05 M€) du Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais.

Cette activité fait comme l'année dernière l'objet d'une surconsommation par redéploiements internes : les interventions sont de première nécessité et la dotation initiale (0,46 M€) ne couvre pas les besoins.

Energie et fluides à Paris

Fin 2019 et conformément aux instructions de la direction des achats de l'État (DAE), un engagement pluriannuel de 4,3 M€ a été réalisé pour les marchés d'énergie (électricité et gaz) couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 (le marché devait initialement couvrir une période de 4 ans).

La consommation asymétrique entre les AE (5 M€) et les CP (2,7 M€) est due à l'engagement pluriannuel de ce marché. L'activité finance également les quotes-parts du MEAE dues au ministère des Armées pour la consommation d'énergie au titre de l'occupation de locaux sur le site de l'Ilot Saint-Germain pendant la durée des travaux au Quai d'Orsay (0,36 M€) et pour l'occupation du site des Invalides facturée par le Ministère de l'Intérieur (0,15 M€).

Energie et fluides à Nantes

Conformément aux instructions de la DAE, un engagement pluriannuel de 1,70 M€ a été réalisé en gestion anticipée 2019 pour les marchés d'énergie (électricité et gaz) couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 : Electricité de France (0,93 M€), Gaz de Bordeaux (0,32 M€) et couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 : Hydroption (0,41 M€), EkWateur Joul (0,003 M€) et Total Direct Energie (0,03 M€). L'activité a bénéficié d'un remboursement (0,07 M€) du Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une convention de répartition des charges pour son utilisation des locaux nantais.

Décoration et patrimoine

Le secteur de la décoration a réalisé 39 opérations en 2019, dont 11 en administration centrale et 28 dans les postes à l'étranger.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

En centrale, le site de la Celle-Saint-Cloud et l'hôtel du ministre ont bénéficié de la majorité des investissements.

L'essentiel du budget a été consacré à l'étranger, avec des reprises complètes des espaces de réception à Bangui (0,14 M€), La Havane (0,07 M€), Dublin (0,07 M€) et Canberra (0,05 M€). Parmi les nombreuses autres interventions partielles, les plus significatives ont été Londres (0,19 M€), Ankara (0,40 M€) et le Saint-Siège (0,04 M€).

Le secteur du patrimoine a consacré une large part de son budget à la restauration d'œuvres et mobiliers de la collection du ministère (Buenos Aires 0,10 M€, Lisbonne 0,05 M€).

Les mouvements d'œuvres, notamment les rapatriements vers la France de biens qui ne sont plus exposés, constituent une grande part de l'activité du service (0,07 M€), dont les plus importants en volume ont été Londres, Tel Aviv et Katmandou.

Locations et charges locatives

Les principales dépenses locatives ont concerné les locaux de la valise diplomatique à Châtillon (0,37 M€ en CP uniquement, le bail pluriannuel ayant été engagé en 2017), les taxes de balayage, foncière, de bureau et de stationnement (0,98 M€) pour les différents sites franciliens et nantais du ministère, la redevance pour le restaurant administratif du Quai d'Orsay (0,15 M€ pour la Mairie de Paris et 0,03 M€ pour le Réseau Ferré de France-Nexity), le loyer pour les locaux de la représentation permanente auprès de l'Unesco (0,098 M€) ainsi que les diverses charges de copropriété (0,02 M€).

Loyer**La****Courneuve**

Le loyer du bâtiment des archives de la Courneuve s'inscrit dans le cadre d'une opération de partenariat public / privé (engagement de 141,7 M€ passé fin 2008). Ce loyer est versé conformément à une autorisation d'occupation temporaire du domaine public qui aboutira au bout de 30 ans au transfert de la propriété à l'État. Cet engagement, qui est liquidé à raison de 4,98 M€ de CP chaque année, comporte fin 2019 un reste à payer de 86,18 M€ pour honorer les prochaines échéances.

SECURITE FRANCE

Consommation en AE : 11,83 M€

Consommation en CP : 11,42 M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Contrat de gardiennage France	7,46	7,46	7,11	7,62
Sécurité passive centrale fonctionnement	1,72	1,72	1,82	1,52
Sécurité passive centrale investissement	0,87	0,87	0,54	0
Sécurité incendie	2,21	2,21	2,36	2,28
Total	12,26	12,26	11,83	11,42

Contrat de gardiennage France

Le volume d'affaires est stable et contenu sur le périmètre des prestations humaines récurrentes des contrats de sûreté et d'accueil.

Il est à noter que la Direction de la sécurité diplomatique (DSD) prend en charge dans son intégralité les dispositifs ponctuels et événementiels concernant le lot "sûreté", ce qui affecte la prévisibilité de la dépense. Afin d'appréhender au mieux ces types de dépenses, il est important d'intégrer une enveloppe prévisionnelle de 0,2 M€ au-delà du contrat. En 2019, ces coûts ont atteint 0,18 M€.

Pour rappel, l'investissement des équipements de contrôles de Sûreté (DMM/RX) sur le dernier trimestre, permet de limiter le coût de fonctionnement sur les dispositifs événementiels. Sur 2019, ce poste a fait l'objet d'une dépense de 0,07 M€, contre 0,25 M€ les années précédentes.

Concernant l'accueil, des mesures de rationalisation ont été mises en œuvre sur le dernier trimestre 2019, les économies générées devraient se faire ressentir en fin d'année 2020.

Sécurité passive centrale

La sécurité passive fait l'objet de différentes mesures de sécurisations sur le Quai d'Orsay pour se conformer au niveau de sûreté imposé par le SGDSN, notamment pour des bureaux qui ont vocation à accueillir des stations ISIS (réseau intranet sécurisé interministériel), dont le nombre croît par ailleurs sensiblement chaque année.

Sécurité incendie

Cette activité concerne le marché de prestation de gardiennage spécialisé en sécurité incendie pour les sites parisiens et nantais. Un contrat de maintenance sur site pour les défibrillateurs est également porté par cette activité. Le nombre de défibrillateurs pour les sites parisiens et nantais s'élève désormais à 13, en réponse notamment à la réglementation dans le cadre des établissements recevant du public. Des chaises d'évacuation spécifiques ont également été achetées pour les personnes à mobilité réduite.

INFORMATIQUE

Consommation en AE : 35,16 M€

Consommation en CP : 35,07 M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Services bureautiques	12,25	12,25	11,53	11,58
Postes de travail	7,5	7,5	7,04	7,06
Solutions d'impression	0,75	0,75	0,34	0,40
Télécommunications individuelles	4,0	4,0	4,15	4,12
Services d'infrastructure	11,00	11,00	11,18	10,83
Services de transport de données	10,00	10,00	8,84	8,41
Services de sécurité du SI	1,00	1,00	2,34	2,41
Services applicatifs	10,70	10,70	11,81	12,07
Domaine ressources humaines	2,00	2,00	2,31	2,60
Domaine finances	3,00	3,00	2,55	2,39
Domaine gestion documentaire	1,00	1,00	1,61	1,81
Domaine action diplomatique	1,50	1,50	2,37	2,24
Domaine des moyens généraux	0,50	0,50	0,47	0,26
Domaine gestion du SI	2,70	2,70	2,49	2,75
Services mutualisés	0,22	0,22	0,64	0,59
Total	34,17	34,17	35,16	35,07

La consommation de l'axe «**services bureautiques**» s'établit à 11,53 M€ en AE et 11,58 M€ en CP. Le déploiement du nouveau marché d'impression a permis de réduire les coûts. En 2019, le MEAE poursuit le déploiement de la visioconférence afin d'alléger son bilan carbone et le budget des déplacements.

La consommation de l'axe «**services d'infrastructure**» s'établit à 11,18 M€ en AE et 10,83 M€ en CP. Les attaques informatiques deviennent de plus en plus perfectionnées. L'investissement de renouvellement des équipements est impératif. Le ministère a renforcé son centre opérationnel de sécurité, chargé notamment de la supervision sécuritaire des réseaux internet et du wifi du réseau diplomatique et consulaire. Par ailleurs, pour lutter contre les ingérences fragilisant la cohésion sociale et les processus électoraux, le MEAE a créé en 2019 une startup d'État de « lutte contre la désinformation » pour un investissement de 0,2 M€ en 2019.

La consommation de l'axe «**services applicatifs**» s'établit à 11,81 M€ en AE et 12,07 M€ en CP.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La consommation de l'axe «**services mutualisés**» s'établit à 0,64 M€ en AE et 0,59 M€ en CP. Ces crédits ont été alloués à des formations techniques, à des actions de communication, à la poursuite du déploiement des outils de data-visualisation et à l'automatisation de procédures de recettes applicatives.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

PARC AUTOMOBILE

Consommation en AE : 0,21 M€

Consommation en CP : 0,23 M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Parc automobile	0,2	0,2	0,21	0,23

IMMOBILIER FRANCE

Consommation AE : 7,6 M€
 Consommation CP : 4,33 M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd France	7,5	7,5	7,6	4,33

Entretien lourd en France

Ce poste de dépense a été abondé en 2018, compte tenu de la vétusté des infrastructures constatée sur plusieurs sites franciliens et nantais et du transfert sur le programme budgétaire (préalablement sur le programme 723) de l'enveloppe dédiée au marché public multi-technique (2,3 M€) pour la maintenance préventive des huit sites franciliens. Les principales opérations effectuées en 2019 ont concerné l'autonomisation du dispositif de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) sur le site de Convention, la climatisation des locaux techniques informatiques au Quai d'Orsay, et la réhabilitation de sanitaires vétustes sur le site de la rue Oudinot et à l'hôtel du ministre.

Fin 2019, quatorze opérations majeures portées par tranches fonctionnelles (TF) étaient recensées sur cette activité dont 6 ont fait l'objet d'un abondement dans l'année.

Site	Intitulé de l'opération	AE affectées en 2019
Quai d'Orsay	Création local opérateur DSI	1 444 €
Quai d'Orsay	Rénovation du bâtiment « aile des gardes »	0,21 M€
Quai d'Orsay	Création de locaux techniques	310 €
Quai d'Orsay	Base-vie mutualisée	0,06 M€
Quai d'Orsay	Rénovation des CAD impactés par les locaux techniques	
Quai d'Orsay	Programme partiel modernisation courant fort	
La Celle St Cloud	Travaux de 1ère urgence	
Quai d'Orsay	Etudes préalables pour l'aménagement du sous-sol de l'Hôtel du ministre	
Quai d'Orsay	Désamiantage, déménagement et tests lingette plomb - travaux mise aux normes	
Nantes	Remplacement groupe eau glacée	0,15 M€
Nantes	Ventilation de trois plateaux bureaux	
Convention	Autonomisation de la Halle DSI	2,0 M€
Quai d'Orsay	Climatisation des nouveaux locaux techniques informatiques	
Quai d'Orsay	Travaux de rénovation du système de sécurité incendie et de l'éclairage de sécurité	

INFORMATIQUE

Consommation en AE : 3,57 M€

Consommation en CP : 3,63 M€

en M€	LFI 2019		EXECUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Services d'hébergement applicatif	4,50	4,50	3,57	3,63

Voir descriptif *supra*.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 07

Réseau diplomatique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	398 009 414	219 412 601	617 422 015	413 750 519	207 786 671	621 537 189
Crédits de paiement	398 009 414	218 953 870	616 963 284	413 750 519	212 913 107	626 663 626

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	398 009 414	413 750 519	398 009 414	413 750 519
Rémunérations d'activité	329 971 659	317 339 902	329 971 659	317 339 902
Cotisations et contributions sociales	67 518 008	93 412 098	67 518 008	93 412 098
Prestations sociales et allocations diverses	519 747	2 998 519	519 747	2 998 519
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	185 046 561	183 646 776	184 587 830	183 830 816
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	185 046 561	183 646 776	184 587 830	183 830 816
Titre 5 : Dépenses d'investissement	34 366 040	23 572 985	34 366 040	28 538 978
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	34 366 040	23 572 985	34 366 040	28 538 978
Titre 6 : Dépenses d'intervention		406 019		382 424
Transferts aux ménages		5 835		5 835
Transferts aux autres collectivités		400 185		376 589
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières		160 889		160 889
Prêts et avances		160 889		160 889
Total	617 422 015	621 537 189	616 963 284	626 663 626

Les montants de l'exécution 2019 indiqués *infra* sont corrigés des principales erreurs d'imputation budgétaire conformément au référentiel de programmation.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES

Consommation AE : 99,34 M€

Consommation CP : 99,07 M€

	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement courant	52,82	52,82	45,62	45,48
RP UNESCO (frais de représentation)	0,05	0,05	0,04	0,04
Frais de représentation	11,86	11,86	14,99	14,95

Voyages et missions statutaires	11,00	11,00	11,26	11,25
Formation linguistique	0,50	0,50	0,53	0,53
Gratifications stagiaires	0,85	0,85	0,98	0,98
Énergie et fluides postes	13,96	13,96	12,38	12,26
Téléphone et internet postes	7,00	7,00	5,92	5,88
Contentieux et transactions sur contrats ADL	0,80	0,80	0,70	0,73
Attachés de coopération ultramarins	0	0	0,70	0,73
Dépenses de structures à l'étranger hors MEAE	0	0	6,22	6,24
Total	98,84	98,84	99,34	99,07

Les montants votés en LFI ont été complétés par des ressources issues des fonds de concours et attributions de produits suivants :

- fonds de concours 01-1-3-240 "contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger" : 4,89 M€ de crédits ont été ouverts en 2019, augmentés d'un report de 1,65 M€ ;
- fonds de concours 01-01-3-982 "participations volontaires d'organismes extérieurs aux projets menés à l'étranger par les postes diplomatiques" : 0,91 M€ de crédits ont été ouverts, auxquels sont venus s'ajouter 0,64 M€ au titre des reports ; ce fonds de concours est notamment utilisé pour assurer le portage des dotations de fonctionnement des chargés de coopération du conseil régional de Guadeloupe au Canada, et du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie en Australie, Nouvelle Zélande, Papouasie Nouvelle Guinée et à Fidji. Les autres ressources proviennent du mécénat recueilli pour participer au financement de projets mis en place par nos ambassades.
- attribution de produits 01-2-3-778 " Produits des cessions de biens mobiliers reçus de tiers situés en outre-mer, à l'étranger ou en Europe ". En 2019, le fonctionnement des ambassades a bénéficié de 0,50 M€ en AE et de 0,48 M€ en CP.

Les moyens des postes peuvent également être augmentés des recettes obtenues au titre de la valorisation du patrimoine immatériel de l'État, notamment la mise à disposition des résidences, qui donnent lieu à l'ouverture de crédits au titre de l'attribution de produits 01-2-3-447 créée à cet effet. En 2019, 1,47 M€ en AE et 1,48 M€ en CP ont été consommés au titre de l'attribution de produits 447 pour des dépenses relevant du périmètre relatif au fonctionnement des ambassades.

Les dépenses ont été atténuées de 4,78 M€ au titre des rétablissements de crédits. Il s'agit, pour l'essentiel, des reversements aux postes de la TVA par les autorités locales, et dans une moindre mesure des participations aux charges communes d'opérateurs ou d'agents logés dans des immeubles domaniaux ou de remboursements par les agents de leurs communications téléphoniques non professionnelles.

Le « budget pays » du fonctionnement courant d'une ambassade concerne l'ensemble des sites (ambassade, résidence, logements de l'État) et des services. Le pilotage du fonctionnement des ambassades repose sur un examen au 1^{er} euro de leurs demandes budgétaires annuelles par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. A noter que les économies d'échelle demeurent sujettes à l'éclatement de la gestion du fonctionnement entre les 177 budgets d'ambassades et de représentations permanentes.

En 2019, le total des dépenses de fonctionnement courant des postes s'est établi à 104,3 M€, contre 87,9 M€ en 2018 (périmètre avec « Entretien et la maintenance à l'étranger » et « Véhicules et gros matériels » et sans « Dépenses des structures à l'étranger hors MEAE », ni « Attachés de coopération ultramarins »). La hausse de 16,4 M€ entre 2018 et 2019 correspond à la mesure de périmètre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger de 17,4 M€ et à la rationalisation des parcs automobiles des services des ambassades désormais regroupés en une seule flotte (baisse immédiate des achats de véhicules de 2,5 M€ en 2018 à 1,5 M€ en 2019). Par ailleurs, la croissance des charges à l'étranger, notamment la perte au change-prix estimée à 1,8 M€ en 2019, a été cette année encore absorbée par les efforts de gestion des postes et par l'ajournement d'opérations du fait de la charge de travail des Secrétaires Généraux d'Ambassade (SGA) liée notamment à la mise en œuvre de la réforme.

A noter que les autres évolutions de dépenses se compensent entre la baisse des reports (-0,1 M€ en 2019) et le quasi-équilibre des ressources extra-budgétaires des dépenses issus des fonds de concours 240 « dépenses de représentation des postes à l'étranger » pour l'organisation des réceptions de notre fête nationale (+0,7 M€) et 982

pour financer le fonctionnement des attachés de coopération des collectivités d'Outre-Mer et des projets des ambassades (+0,4 M€) et une moindre dépense des produits issus des cessions de véhicules (-0,9 M€). A noter une stabilité des recettes et dépenses liées à l'attribution de produits de valorisation du patrimoine immatériel de l'État (APIE).

En 2019, l'optimisation du fonctionnement des ambassades a progressé avec la mutualisation interministérielle des moyens de support désormais regroupés sur le programme 105 (ETP de support, crédits de fonctionnement et d'entretien immobilier, véhicules, biens immobiliers). Les lignes directrices de la réforme sont définies par la convention interministérielle de gestion concernant la réforme des réseaux de l'État à l'étranger du 21 novembre 2018. Les SGA exercent un rôle clef dans la mise en œuvre de la réforme au sein de chaque poste.

Cette réforme contribue à :

- rationaliser les achats de chaque ambassade auprès des fournisseurs et des prestataires (un seul contrat de téléphonie, de nettoyage, d'assurance automobile) et à réduire le nombre de véhicules ;
- simplifier la gestion budgétaire et comptable (regroupement sur le programme 105 des moyens de support éclatés jusque-là sur 18 programmes) et à harmoniser les procédures interministérielles (règles de missions des agents à l'étranger, de gestion des crédits pour frais de représentation et de paiement des gratifications de stagiaires) ;
- rendre plus transversale et plus responsable la gestion des ambassades (responsabilité collective des services d'une ambassade qui émergent au même budget, gestion commune du parc automobile et du parc des logements de l'État notamment).

Fonctionnement courant

Cette activité, avec une consommation de 45,62 M€ en AE et 45,48 M€ en CP, regroupe des dépenses de nature diverses (contrats, frais de tournées, achat de petits matériels).

La part des contrats (nettoyage, entretien et maintenance notamment) augmente de 11,7 M€ en 2018 à 13,3 M€ en 2019 en raison de la reprise de contrats des autres administrations (effet périmètre), de leur indexation sur les salaires minimums, de la priorité donnée à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des matériels techniques et des décisions d'externalisation liées à des suppressions d'emploi de service. En contrepoint, les ambassades mènent une politique d'achats maîtrisée, fondée sur le principe de la remise en concurrence régulière.

A noter également des effets de périmètre liés à la réforme des réseaux de l'État à l'étranger et de la mutualisation concernant les « dépenses diverses » (hausse de 11,8 M€ en 2018 à 13,8 M€ en 2019) et les frais de tournées (hausse de 2,3 M€ en 2018 à 6,8 M€ en 2019).

RP UNESCO (frais de représentation)

Cette ligne couvre les dépenses de représentation engagées par la représentation permanente de la France auprès de l'UNESCO.

Frais de représentation

L'activité de représentation est un outil d'échanges d'informations, de rayonnement et de promotion de nos positions. Hors effet de périmètre interministériel, les dépenses de représentation sont stables. Les postes se mobilisent par ailleurs pour lever du mécénat destiné à financer les réceptions de notre fête nationale.

Aux crédits LFI s'ajoutent ainsi les recettes de mécénat sous forme de fonds de concours 01-1-3-240 "contributions au financement des dépenses de représentation des postes à l'étranger" qui représentent un montant total de 6,54 M€. Ce sont 4,52 M€ qui ont été consommés en 2019 au titre du fonds de concours. Le solde des fonds de concours est reporté sur l'année 2020.

Voyages et missions statutaires

Les voyages statutaires (voyages de congés, ruptures d'établissement, participation à un concours) représentent plus de 65% de la consommation. Les missions et appels par ordre en France représentent 21% des dépenses et les missions hors circonscription environ 14%. Le montant de la dépense statutaire sur cette ligne peut varier sensiblement d'une année sur l'autre, selon l'ampleur des mutations et la composition des familles.

Les postes sont incités à rechercher systématiquement les meilleurs tarifs par une meilleure anticipation des déplacements et le choix de billets à contrainte plutôt que des billets flexibles.

Formation linguistique

Ces dépenses couvrent l'apprentissage de la langue du pays d'affectation par le personnel expatrié et le perfectionnement en français des agents de droit local.

Gratification des stagiaires

Cette ligne concerne les gratifications versées aux étudiants qui effectuent un stage de plus de deux mois dans une ambassade.

Énergie et fluides

Les dépenses d'énergie et fluide sont soumises aux aléas de change, à la fluctuation des prix du pétrole et à la hausse des tarifs. Malgré cela, cette dépense est maîtrisée avec une hausse limitée à 5% seulement en trois ans entre 2016 (11,6 M€) et 2019 (12,2 M€).

Téléphone et internet

Cette ligne reste soumise à des tensions, en raison du déploiement des outils de mobilité (tablettes et téléphones portables sécurisés) et de la nécessité de sécuriser et de renforcer les liaisons internet des postes nécessaires au bon fonctionnement d'applications en ligne (Diplomatie, déploiement de France Visa) utilisant la dématérialisation des documents. La hausse des dépenses cette année (5,8 M€ en 2019, contre 4,7 M€ en 2018) est due à un effet périmètre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger.

IMMOBILIER A L'ÉTRANGER

Consommation AE : 38,52 M€

Consommation CP : 39,00 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Entretien, maintenance à l'étranger	8,00	8,00	10,90	10,82
Locations à l'étranger	27,04	26,59	27,62	28,18
Total	35,04	34,59	38,52	39,00

Entretien, maintenance à l'étranger

L'écart de la consommation par rapport aux crédits alloués en LFI illustrent les besoins importants pour des investissements d'ampleur.

Les besoins des postes pour financer les opérations d'entretien et de maintenance nécessaires ont pu être satisfaits par le redéploiement des crédits non employés sur les autres lignes, ainsi que grâce aux recettes issues de l'attribution de produits 01-2-3-447 (APIE), à hauteur de 0,70 M € en AE et de 0,69 M€ en CP.

Locations à l'étranger

Plus de 430 contrats de location à l'étranger (associés à leurs cautions, charges connexes et taxes) ont été pris en charge par le ministère en 2019 pour un coût variant de 72 € (bail emphytéotique pour le logement de fonction du Premier conseiller à Dar es Salam en Tanzanie) à 1,85 M€ (Représentation permanente auprès de l'ONU à New York).

Dans le cadre de la réforme du réseau de l'État à l'étranger (RREE), le MEAE a reçu en 2019 la gestion de 44 baux supplémentaires pour les besoins d'autres ministères à l'étranger. Une partie de ces baux a été résiliée dès 2019, notamment en vue de la restitution des bâtiments.

La consommation de l'activité en 2019 s'élève à 27,62 M€ en AE et 28,18 M€ en CP. Cette ligne inclut en outre les parts locatives de l'ensemble des administrations partageant les locaux diplomatiques.

Il est fréquent que des imprévus impactent la consommation d'AE et de CP en cours d'année. A titre d'exemple, la prise à bail (intervenue en fin d'année, non incluse dans la programmation annuelle) du Camp Lafayette (précédemment Jefferson) à Kaboul (Afghanistan) a représenté une dépense non programmée de 0,14 M€ supplémentaires.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Conformément à la réglementation budgétaire, un nouvel engagement pluriannuel en zone euro a été contracté en 2019 pour un montant total de 0,55 M€ à Francfort. Quatre engagements pluriannuels ont dû être fermés en Europe en 2019 car les postes avaient été désignés pour tester le nouveau logiciel comptable CROCUS, sa version expérimentale n'intégrant pas la fonctionnalité de la gestion AE≠CP. Un autre engagement pluriannuel a dû être résilié à la suite de la rupture de bail par le propriétaire. Ainsi, il reste désormais 5 engagements pour les baux pluriannuels en zone euro et 1 hors zone euro :

Pays	Site	Début du bail	Fin du bail	Montant AE disponible fin 2019 en M€
OMAN	Mascate, campus diplomatique	2013	2031	0,14 M€
PAYS-BAS	Amsterdam, consulat général	2017	2020	0,21 M€
BELGIQUE	Bruxelles, RPUE logement CSO	2017	2020	0,01 M€
BELGIQUE	Bruxelles, RP COPS résidence	2017	2026	0,25 M€
ITALIE	Rome, RP OAA résidence	2018	2028	0,49 M€
ALLEMAGNE	Francfort, consulat général	2019	2024	0,55 M€

Il est à noter que le paiement d'une partie des baux à l'étranger (en grande partie des PPD – postes à présence diplomatique) est directement effectué à partir de l'administration centrale (31 baux recensés en 2019).

Ville	Pays	Montant annuel du bail en M€
BANDAR SERI BEGAWAN PPD Chancellerie	BRUNEI	0,03 M€
BANDAR SERI BEGAWAN PPD Résidence	BRUNEI	0,07 M€
PRAIA PPD Résidence	CAP VERT	0,03 M€
PRAIA PPD Chancellerie + garage	CAP VERT	0,02 M€
SAN SALVADOR PPD Chancellerie	EL SALVADOR	0,04 M€
ASMARA PPD Résidence	ERYTHREE	0,04 M€
ASMARA PPD Chancellerie	ERYTHREE	0,02 M€
SUVA Chancellerie PPD + 2 parking	FIDJI	0,03 M€
TEGUCIGALPA PPD Chancellerie	HONDURAS	0,02 M€
BICHKEK PPD Résidence	KIRGHISTAN	0,03 M€
BICHKEK PPD Chancellerie	KIRGHISTAN	0,03 M€
MONROVIA PPD Chancellerie	LIBERIA	0,06 M€
MONROVIA PPD Résidence	LIBERIA	0,06 M€
CHISINAU PPD Ambassade	MOLDAVIE	0,08 M€
CHISINAU PPD Résidence	MOLDAVIE	0,06 M€
PODGORICA PPD Résidence	MONTENEGRO	0,04 M€
PODGORICA PPD Ambassade	MONTENEGRO	0,04 M€
KATMANDOU PPD Résidence (nouvelle 2019)	NEPAL	0,08 M€
MANAGUA PPD chancellerie	NICARAGUA	0,04 M€
NOUMEA représentation française	NOUVELLE CALEDONIE	0,01 M€
PORT MORESBY PPD Chancellerie	PAPOUASIE	0,01 M€
ASUNCION PPD Chancellerie	PARAGUAY	0,01 M€
VICTORIA PPD Chancellerie	SEYCHELLES	0,01 M€
DJOUBA PPD Résidence	SOUDAN DU SUD	0,12 M€
DJOUBA PPD Chancellerie	SOUDAN DU SUD	A venir
DOUCHANBE PPD Chancellerie	TADJIKISTAN	0,05 M€
DOUCHANBE PPD résidence	TADJIKISTAN	0,04 M€
ACHGABAT PPD Chancellerie	TURKMENISTAN	0,05 M€
ACHGABAT PPD Résidence	TURKMENISTAN	0,02 M€
BAGDAD Maison "Villa d'à côté"	IRAK	0,12 M€

SANAA Chancellerie et résidence	YEMEN	0,19 M€
Total payé depuis l'administration centrale :		1,59 M€

Ces dépenses, éléments majeurs du budget du programme, sont soumises à une forte variabilité (évolution du périmètre tout au long de l'année) et sont très sensibles aux fluctuations de change (75 % des baux sont libellés en devises – 61 monnaies différentes - dont 9,26 M€ ont été payés en dollars américains).

INDEMNITÉ DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE (ICR)

Consommation AE : 17,38 M€

Consommation CP : 17,38 M€

Les frais de mutation des agents se composent de :

- la prise en charge du voyage France/poste pour l'agent et ses ayants droit : 2,27 M€ ;
- le versement d'une indemnité de changement de résidence calculée suivant les modalités du décret n° 86-416 du 12 mars 1986 : 14,42 M€ pour 1 831 mouvements en 2019 ;
- la prise en charge d'un forfait de fret pour les volontaires internationaux (dans la limite de 150 kg) : 0,69 M€.

Les principaux facteurs affectant cette consommation demeurent le nombre d'agents mutés, la composition de leur famille, les pays d'affectation et l'évolution des coûts moyens du fret.

SÉCURITÉ A L'ÉTRANGER

Consommation AE: 26,73 M€

Consommation CP: 27,07 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Gardiennage étranger	16,50	16,50	15,56	16,05
Sécurité passive des postes fonctionnement	2,50	2,50	5,27	5,10
Missions de renfort et missions d'audit de sécurité	5,10	5,10	3,94	3,95
Frais de déménagement des gendarmes	2,40	2,40	1,97	1,97
Total	26,50	26,50	26,73	27,07

Gardiennage étranger

Cette ligne budgétaire est en constante évolution en raison :

- de facteurs structurels :
 - des législations locales du travail qui prévoient des revalorisations annuelles obligatoires des salaires, qui constituent la principale composante du coût des prestations ;
 - un taux imprescriptible d'inflation engendrant une augmentation automatique du coût des services.
- de facteurs contextuels :
 - l'augmentation des risques sur l'ensemble des secteurs géographiques ;
 - des dispositifs spéciaux et particulièrement renforcés des postes situés en Libye, Irak et Afghanistan.
- de facteurs de gestion :
 - une politique d'externalisation (remplacement d'ETP d'agents de sécurité recrutés localement par des prestations de gardiennage, occasionnant un transfert de charge du Titre 2 vers le Titre 3) ;
 - les conséquences de la RREE en matière de regroupement des budgets de gardiennage des autres services ministériels sur le programme 105 du MEAE ;

Toutefois, et pour contenir la hausse constante des moyens budgétaires consacrés à ces prestations, des mesures de rationalisation et mutualisation sont entreprises en collaboration avec les postes diplomatiques

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(remise en concurrence des entreprises locales avec le cas échéant, des entreprises françaises de sécurité, ajustement au strict nécessaire des amplitudes horaires, etc.).

Sécurité passive des postes (fonctionnement)

Les dépenses de fonctionnement en sécurité passive des postes concernent les contrats de maintenance des installations (tunnels RX, vidéo-surveillance, dispositifs anti-intrusion) et les travaux de réparation ou de remplacement d'appareils. La mise en place progressive de nouveaux systèmes et installations de sûreté sur l'ensemble du réseau des postes à l'étranger nécessite d'en assurer le bon fonctionnement. Le nombre de contrats de maintenance connaît en conséquence une hausse logique.

Missions de renfort et missions d'audit de sécurité

Les crédits affectés sur cette ligne financent essentiellement les missions de longue durée de gardes de sécurité "police et gendarmerie" affectés en mission de renfort dans les postes diplomatiques et consulaires particulièrement exposés. A ces missions de renfort s'ajoutent des missions d'audit, des missions ponctuelles mises en place dans les postes pour les chefs de sécurité opérationnelle et les correspondants Sûreté. La consommation des crédits se répartit à hauteur de 65% au titre des indemnités journalières et autres frais et 35% de prestation de voyages. Ces missions de renfort temporaire dans les postes sont indispensables pour ajuster les dispositifs de sécurité face à une crise.

Frais de déménagements des gendarmes

Ces frais de changement de résidence et de déplacements sont consécutifs à la mise à disposition du MEAE de sous-officiers de gendarmerie pour servir en qualité de gardes de sécurité dans les postes diplomatiques à l'étranger.

La consommation correspond au versement des 11/12ème des mouvements prévus en 2019 (1,14 M€) auxquels s'ajoute l'apurement des mouvements 2018 (0,82 M€).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**FONCTIONNEMENT DES AMBASSADES**

Consommation AE : 1,50 M€

Consommation CP : 1,52 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Véhicules et gros matériel	3,32	3,32	1,50	1,52

Dans le contexte du transfert sur le programme 105 du parc automobile des autres ministères, le remplacement des véhicules est désormais systématiquement questionné dans une optique de rationalisation du parc de chaque ambassade.

DÉPENSES D'IMMOBILIER

Consommation en AE: 13,04 M€

Consommation en CP: 13,31 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Entretien lourd étranger	12,46	12,46	13,04	13,31

Entretien lourd à l'étranger

La dotation pour l'entretien lourd à l'étranger est dédiée aux interventions estimées prioritaires, parmi les besoins relevés par les ambassades au sein d'un parc immobilier à l'étranger constitué de plus de 1600 bâtiments et valorisé à plus de 4 milliards d'euros.

Dans le cadre de la réforme des réseaux de l'État à l'étranger, le MEAE est par ailleurs devenu affectataire de 215 biens immobiliers à l'étranger qui étaient auparavant gérés par d'autres ministères. Une dotation supplémentaire de 0,07 M€ en AE et CP lui a été transféré pour l'entretien.

Les interventions comprennent des opérations de mises en conformité du bâti et des réseaux, de rénovations techniques et travaux d'étanchéité, de rénovation et renforcement des enceintes et clôtures, de réfection des voiries, de réfection ou réaménagement des espaces d'accueil, de réception, de logement ou de travail, ainsi que de maintenance ou remplacement des équipements techniques lourds.

La consommation de l'activité, qui s'est élevée à 13,04 M€ en AE et 13,31 M€ en CP (contre 12,92 M€ en AE et 11,29 M€ en CP en 2018), a permis de mener 116 opérations sur tranche fonctionnelle (TF) et plus de 300 opérations hors TF au cours de l'exercice, pour des montants variant de quelques centaines d'euros (800 € pour la réfection des gouttières du toit du Centre de Sciences Humaines à New Delhi en Inde) à plus d'un million d'euros.

Grâce à un redéploiement interne, deux opérations d'envergure ont pu être engagées à Taipei (Taiwan) et Wuhan (Chine), chacune d'un montant prévisionnel de 1,3 M€.

En tout 336 opérations ont été ouvertes en 2019 (46 sur TF et 290 hors TF). Fin 2019, le reliquat d'AE affectées sur TF était de 3,71 M€. Le reliquat des AE engagées était de 1,45 M€ sur TF et 0,44 M€ hors TF.

Liste des opérations (en M€) en cours dépassant 0,10 M€ :

Pays	Ville	Opération	Total des AE mobilisées	Consommation AE 2019	Consommation CP 2019
Taipei	TAIWAN	Relocalisation du Bureau Français	1,35	-	-
Wuhan	CHINE	Consulat général - Relocalisation	1,30	-	-
Quito	EQUATEUR	Relocalisation sur un site anti-sismique	1,10	0,86	0,61
Budapest	HONGRIE	Relocalisation	0,34	0,33	0,33
Luanda	ANGOLA	Regroupement	0,30	0,30	0,28
Rabat	MAROC	Rénovation menuiseries extérieures	0,28	0,27	0,27
New York	ÉTATS-UNIS	Désamiantage	0,27	0,26	0,26
Naples	ITALIE	Installation anti-incendie	0,26	0,25	0,25
Genève	SUISSE	Remplacement des menuiseries extérieures	0,23	0,22	0,07
Rome	ITALIE	Palais Farnese - Rénovation du système de chauffage	0,21	0,18	0,02
Alger	ALGERIE	Rénovation du réseau de secours électrique -	0,20	0,13	0,13
Istanbul	TURQUIE	Réaménagement du service aux Français	0,20	0,19	0,16
Santiago	CHILI	Mise aux normes SSI de l'ambassade	0,19	0,17	0,17
Rome	ITALIE	Palais Farnese - Monitoring de l'ensemble des fissures du bâtiment	0,18	0,16	0,11
Hanoi	VIETNAM	Ambassade - Reprise des fondations de la villa n°3	0,16	0,14	0,14
Seoul	COREE DU SUD	Résidence - Climatisation / Chauffage (VRV)	0,15	0,15	0,14
New Delhi	INDE	Réfection de l'enveloppe	0,15	0,14	0,07
Rio de Janeiro	BRESIL	Mise aux normes incendie et signalétique évacuation	0,15	0,14	0,14
Kaboul	AFGHANISTAN	Aménagement de bâtiments	0,14	0,14	0,07
Ottawa	CANADA	Réfection des toitures	0,14	0,12	0,12
Berlin	ALLEMAGNE	Remplacement chauffage	0,13	0,13	0,13

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Yaoundé	CAMEROUN	Réfection étanchéité	0,12	0,03	0,03
Bangkok	THAÏLANDE	Réfection toiture	0,12	0,12	0,12
Kaboul	AFGHANISTAN	Aménagement cuisine	0,12	0,12	0,05
Nouvelle Orléans	ÉTATS-UNIS	Aménagement des locaux - relocalisation	0,11	0,11	0,11
Budapest	HONGRIE	Rénovation de l'étanchéité de la toiture	0,11	0,11	0,11
Kaboul	AFGHANISTAN	Etude structurelle des bâtiments	0,11	0,11	0,11

Fin 2019, les 70 TF antérieures à 2019 étaient porteuses de seulement 0,66 M€ d'AE affectées non engagées (AEANE) pour les besoins de l'entretien lourd à l'étranger.

Au-delà des opérations d'entretien lourd menées, le marché pluriannuel de diagnostic amiante sur les emprises du ministère à l'étranger s'est poursuivi en 2019 avec la réalisation de missions totalisant un montant de dépense de 0,54 M€ dans les pays suivants : Andorre, Arabie Saoudite, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Canada, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Equateur, États-Unis, Géorgie, Indonésie, Japon, Kenya, Koweït, Laos, Madagascar, Malaisie, Maroc, Maurice, Monaco, Mozambique, Namibie, Nigeria, Nouvelle Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pologne, Qatar, République Tchèque, Rwanda, Seychelles, Singapour, Suède, Suisse, Suva, Taiwan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe.

SÉCURITÉ A L'ÉTRANGER

Consommation en AE: 11,78 M€

Consommation en CP: 16,11 M€

en M€	LFI 2019		EXÉCUTION 2019	
	AE	CP	AE	CP
Sécurité passive postes investissement	12,70	12,70	9,58	13,04
Véhicules blindés	5,03	5,03	2,20	3,07
Total	17,74	17,74	11,78	16,11

Sécurité passive des postes (investissement)

Les dépenses d'investissement concernent la mise à niveau des dispositifs de sûreté en protection périmétrique, équipements et systèmes de sécurité passive. Il convient de souligner qu'en 2019 et 2020, dans le cadre du plan de sécurisation des implantations immobilières à l'étranger, les projets structurants sont financés par le CAS immobilier - programme 723. De ce fait, les investissements en matière de sécurité sur le programme 105 ont été réduits par rapport à 2018. L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par un abondement de la ligne dédiée aux crédits de fonctionnement rendu nécessaire afin de répondre aux besoins des emprises étrangères. De façon plus marginale, cet écart peut s'expliquer également par des retards pris dans le lancement ou la mise en œuvre d'opérations en raison de motifs divers liés au contexte local.

Les vingt postes où ont été conduites les principales opérations sur le programme 105 en 2019 sont énumérées ci-dessous :

en M€	En AE	En CP
Afghanistan	1,25	0,80
Turquie	1,06	1,27
Nigeria	0,71	0,45
Arabie Saoudite	0,63	0,54
Irak	0,49	0,67
Burundi	0,49	0,49
Chine	0,47	0,28

Hongrie	0,42	0,42
Niger	0,41	0,45
Tunisie	0,35	0,37
Grèce	0,30	0,52
Éthiopie	0,23	0,23
Libye	0,23	0,17
Mali	0,22	0,36
Belgique	0,21	0,07
Côte d'Ivoire	0,21	0,53
Madagascar	0,20	0,14
Tanzanie	0,20	0,05
Cameroun	0,18	0,54
Bahreïn	0,16	0,11

Les délégations de crédits pour des montants inférieurs ou égaux à 100 000 euros ont concerné :

- des caméras et enregistreurs de vidéo-surveillance ;
- des portes blindées ;
- des portiques de sécurité ;
- des tunnels RX ;
- des barreaudages ;
- des premières phases d'études d'opérations d'investissement à entreprendre en 2019.

Véhicules blindés

Ces dépenses ont concerné :

- à l'étranger, la maintenance du parc des véhicules blindés déployés dans les postes (près de 200 véhicules), location des véhicules pour certaines situations urgentes (Irak, Libye, Burkina) et des actions de formation des chauffeurs (Mali). Comme pour la maintenance des installations de sécurité passive, l'extension du parc des véhicules blindés, notamment par l'intégration du parc des autres services ministériels (suite à la réforme des réseaux de l'État à l'étranger) entraîne un accroissement des dépenses consacrées à leur entretien.

- l'achat de véhicules neufs auprès de l'UGAP : 6 véhicules ont fait l'objet de commandes en 2019, pour un engagement global de 1,24 M€.

Action de la France en Europe et dans le monde

Programme n° 105 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
CAMPUS France (P185)	0	0	4 818 926	4 818 926
Transferts	0	0	4 818 926	4 818 926
ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne (P144)	0	0	0	12 200
Transferts	0	0	0	12 200
IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale (P129)	0	0	249 946	249 946
Transferts	0	0	249 946	249 946
INHES-J - Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (P129)	0	0	134 157	134 157
Transferts	0	0	134 157	134 157
Universités et assimilés (P150)	0	0	10 000	13 386
Transferts	0	0	10 000	13 386
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)	0	0	5 673	5 187
Transferts	0	0	5 673	5 187
ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile (P613)	0	0	32 400	32 400
Transferts	0	0	32 400	32 400
Total	0	0	5 251 101	5 266 201
Total des transferts	0	0	5 251 101	5 266 201